

# BOSANGI

Le Magazine trimestriel de l'environnement - Avril - Mai - Juin 2017

Numéro 50



**IL FAUT PAYER LA DETTE ECOLOGIQUE  
A L'AFRIQUE !**



MAGAZINE BOSANGI NUMERO 50 - Hysacam



**Chers Yaoundéens,**

# **Gardons**

notre **YAOUNDÉ**  
Cité - Capitale

**PROPRE !**



**Gilbert TSIMI EVOUNA**  
*Délégué du Gouvernement  
auprès de la Communauté Urbaine  
de Yaoundé*



Par Michel NGAPANOUN

**C**et adage plein de bon sens, ne semble pas faire sens sur le plan international. Malgré les différents sommets, malgré les Cop et les engagements, tout laisse croire qu'aucun Etat au monde n'a envie de mettre fin à la dette écologique. Que pèse sur des générations et des générations, le poids des modèles de développement qui ont puisé sans compter sur les énergies et ressources du continent ?

Les chiffres de la dette sont-ils quantifiables ? Que doit-on capitaliser ? Le gâchis aux effets immédiats ? Les effets à long terme d'une érosion des ressources qui ont rendu quasi irréversible le réchauffement de la planète ?

Parce que les catastrophes sont cycliques et spectaculaires, l'opinion africaine semble ignorer les effets dévastateurs à long terme de ces choix industriels, qui pèsent lourd sur le futur de la planète.

Plusieurs économistes, sociologues, climatologues et autres GIEC, se sont penchés sur la question en essayant de définir des indicateurs, d'élaborer des instruments de mesure pour calculer la dette écologique. A ce jour aucun chiffre précis.

Mais il y a quand même l'acceptation d'un principe : **oui, il existe bel et bien une dette écologique et les pollueurs doivent la payer !** Même si on ne voit pas

## QUI PAYE SES DETTES S'ENRICHIT

comment du fait de la mobilisation des grandes puissances sur les fronts du terrorisme, du chômage, des équilibres sociaux internes, une telle opération est possible et comment elle peut être diligentée.

Cependant la dette écologique ne prétend pas donner un prix à la nature mais évoque ou définit les responsabilités socio-environnementales et les obligations qui en découlent, dans un esprit de justice sur le plan de l'accès équitablement partagé aux ressources. Elle évoque ou invoque d'autres notions proches telles que celles d'inégalités écologiques de solidarité écologique et de remboursement de la dette écologique, dans un esprit de justice environnementale.



**Selon le principe de responsabilité commune mais différenciée, les pays du Nord ont promis de mettre 100 millions de dollars par an, d'ici 2020 dans le Fonds Vert. Celui-ci n'a pas encore de mécanismes bien huilés et reste dans son splendide isolement attendant d'être courtisé**



L'organisation équatorienne Acción Ecológica, membre des Amis de la Terre International (FOEI), définit la dette écologique comme « *la dette accumulée par les pays industrialisés du Nord envers les pays du Tiers-Monde à cause du pillage des ressources, des dommages causés à l'environnement et l'occupation gratuite de l'environnement pour le dépôt*

*des déchets, tels que les gaz à effet de serre, provenant des pays industrialisés* ». Cette dette résulte de la différence de développement des pays du monde, les pays du Nord ayant connu une expansion industrielle plus importante que celle du Sud, et ayant à cette occasion consommé une quantité plus importante de ressources (eau, air, matières premières), dont une bonne partie n'est pas renouvelable et par conséquent à jamais indisponible.

Mais la perspective ouverte par le protocole de Kyoto, visant la mise en place des mesures conjointes, donc la matérialisation du principe selon lequel les pollueurs doivent payer à laisser la place à des mécanismes compensatoires qui ont du mal à prendre effet, parce que les Etats africains ne se sont pas encore lancés dans la bataille, malgré les effets d'annonce au cours de moult sommets.

Selon le principe de responsabilité commune mais différenciée, les pays du Nord ont promis de mettre 100 millions de dollars par an, d'ici 2020 dans le Fonds Vert. Celui-ci n'a pas encore de mécanismes bien huilés et reste dans son splendide isolement attendant d'être courtisé. Mais la route est longue !

Le Fonds Vert est une manière structurelle et organique d'établir des contraintes volontaires et assumées de compensation. Puisque alimenté par des euros, des dollars et même des yens, il met en place des procédures qui durent longtemps pour permettre aux pays les moins nantis et victimes de l'avidité développementaliste des pollueurs, de financer l'adaptation, la résilience ou l'atténuation, à travers des projets novateurs. Il élabore des critères d'éligibilité des projets mais laisse aux gouvernants la latitude de désigner leur entité opérationnelle et d'accréditation. On est encore loin de remplir les promesses de l'adage « *qui paye ses dettes s'enrichit* ». Car la dette écologique reste lourde. Au-delà des chiffres, il faut la volonté des acteurs.

## Bosangi

Une publication de Hysacam  
B.P. : 1420 Douala.  
Tél. +237 233 37 44 14  
Fax : +237 233 37 47 73  
B.P. : 781 Yaoundé  
Tél. +237 222 22 13 79  
Fax : +237 222 22 53 44

Directeur de publication  
Michel NGAPANOUN

Rédacteur en chef  
Garba AHMADOU

Secrétaire de rédaction  
Innocent EBODE  
Ont participé à ce numéro :  
Jean Célestin Edjangué, Florine Nseumi  
Léa, Janvier Ngwanza Owono, Jean Loïc  
Amougou Eric Vincent Fomo, Julius Taylor,  
Aminata SADOU.

Direction artistique  
Valentin OMBIBI  
Marque Plus  
Tél : +237 696 69 84 02  
marqueplus@yahoo.com

Impression : Print Industry  
Tél : +237 233 42 63 93

# Sommaire



6-10

## Actualité

6. Fespaco 2017, TWO FILMS LIFT TROPHY  
*par Julius TAYLOR*
7. Déploiement, HYSACAM ETEND SES ACTIVITES A BAMENDA *par Jean Loïc Amougou*
- 8-9. France, PRESIDENTIELLE A HAUTS RISQUES  
*par Jean-Célestin EDJANGUE*
10. Insalubrité, PARIS VEUT RETROUVER SON LUSTRE D'ANTAN *par Jean-Célestin EDJANGUE*

12-18

## Dossier

### IL FAUT PAYER LA DETTE ECOLOGIQUE A L'AFRIQUE !

La dette écologique, qu'est-ce que c'est ? La dette écologique ne prétend pas donner un prix à la nature mais évoque ou définit les responsabilités socio-environnementales et les obligations qui en découlent, dans un esprit de justice sur le plan de l'accès équitablement partagé aux ressources .

12. Dette écologique, VERS UN MEA CULPA ENVIRONNEMENTAL ? *par Eric Vincent FOMO*
- 13-14. DEFORESTATION DOUBLES IN CENTRAL AFRICA  
*by Julius TAYLOR*
15. LA SUREXPLOITATION DES RESSOURCES : UNE AGRICULTURE EXSANGUE *Par Janvier NGWANZA OWONO*
16. Justice environnementale, LA COMPENSATION S'IMPOSE  
*par Florine NSEUMI Léa*
- 17-18. L'ADAPTATION DE L'AGRICULTURE AFRICAINE (AAA) LANCÉE AU MAROC *Jean-Célestin EDJANGUE*

16





22

20-24

## Evènement

Port Harcourt, Rain, Thunderstorm Kill One, Leave Two in Critical Condition *by Julius TAYLOR*  
Conakry, CAPITALE MONDIALE DU LIVRE 2017 *par Jean-Célestin Edjanguè*  
Safe water cube, LA FONTAINE QUI REND L'EAU POTABLE  
*Florine NSEUMI Léa*  
Ethiopie, PLUS DE 100 MORTS DANS UNE DECHARGE A  
ADDIS ABEBBA, *Éric Vincent FOMO*

Gestion des ordures ménagères en Afrique  
**UNE PROBLEMATIQUE COMPLEXE**

25

## Réflexions

Gestion des ordures ménagères en Afrique,  
UNE PROBLEMATIQUE COMPLEXE *par Jean-Loïc AMOUGOU*

26-27

## Portrait

Mohammed VI, UN ROI ICONOCLASTE *par Florine NSEUMI Léa*

28

## Regards

Opérations de déguerpissements, LES OMELETTES DU  
DEVELOPPEMENT URBAIN *par Florine NSEUMI Léa*

29-30

## Nouvelles d'ailleurs

DAKAR SE FAIT BELLE ? *par Janvier NGWANZA OWONO*  
Tourisme, ALLONS A POINTE-NOIRE ! *Florine NSEUMI Léa*

31

## Carte postale

POINTE-NOIRE

33

## Note de lecture

Une planète où il fait bon vivre, c'est possible ! *par Éric Vincent FOMO*

34

## Forum lecteurs



26

**MOHAMMED VI  
UN ROI ICONOCLASTE**



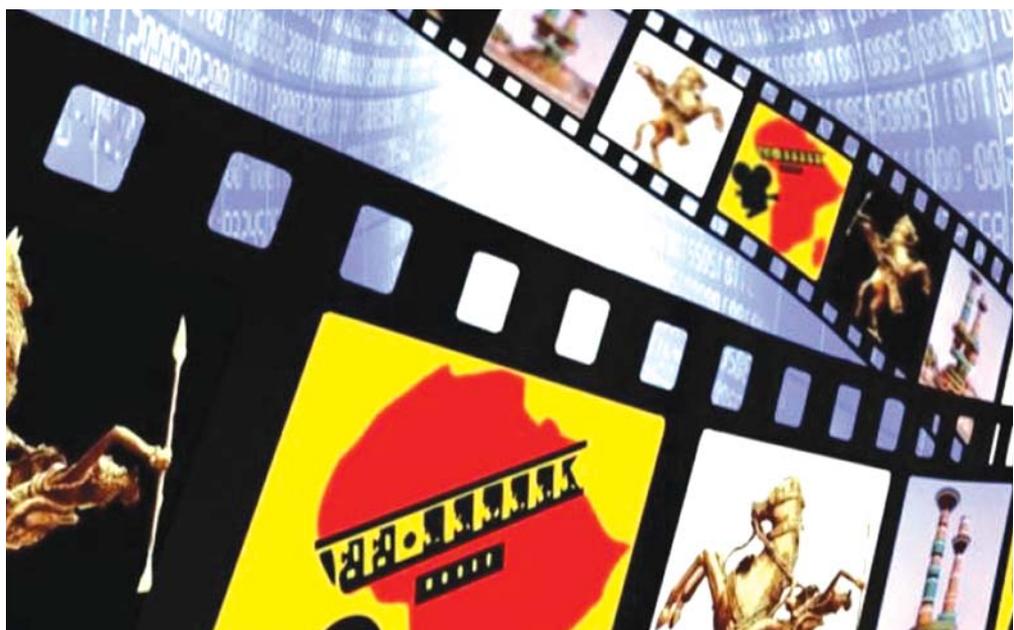
30

Tourisme  
**ALLONS A POINTE-NOIRE !**

## TWO FILMS LIFT TROPHY

The 25<sup>th</sup> edition of the biennial event of the biggest Pan-African cinema and television festival took place in Ouagadougou, the capital of Burkina Faso, February 25 to March 4, 2017.

Julius TAYLOR



Two films spiced up the 25th edition of The Pan-African Film Festival of Ouagadougou (Fespaco) in Burkina Faso: "The African Storm, a continent under influence" and "A Mile In My Shoes." Unsurprisingly, the Pan-African Film Festival rewarded on March 4, 2017, in Ouagadougou, "Félicité," the story of an African courageous mother in Kinshasa, by the Franco-Senegalese Alain Gomis. He thus became the champion of African cinema by winning for the second time the highest honor, the Golden Standard of Yennenga. Was it the force of "the African storm" of the Beninese director Sylvestre Amoussou who caused the blackout at the closing of the Fespaco? Exactly when the anti-colonialist film, "but not anti-western", was awarded with the second prize, the Silver Stallion, the sports complex in Ouaga 2000 was plunged into total darkness. Thus, the tribune of honor with the presidents of Burkina Faso and Ivory Coast was like a small moment in the dark. When alternative power sources were on, the Beninese director emerged on stage as the saviour of African cinema. Already in cinemas, its cinematographic manifesto against the exploitation of the African continent by Western governments and companies was by far the most acclaimed film of the 25th edition of Fespaco. "The African storm, a continent under influence," triggered an explosion of indescribable joy that more than confirmed the filmmaker in his remarks.

### A hedge of honor

After the acclaimed passage of the Beninese director, the planned show resumed: 40 Burkinabe girls dressed in Fespaco dresses formed a hedge of honor to scroll the prestigious Yennenga Golden trophy in the podium direction. Then, under the protection of the guard of honor with their

swords and red suits, the Burkina Faso President Roch Marc Christian Kaboré and the Ivorian President Alassane Ouattara set out together to award the prize to the winner.

"It is a great honor to receive this grand prize for the second time," says a modest Alain Gomis in his remarks, but obviously aware of the historic moment he is experiencing, a few weeks after winning the Grand Prix Of the jury at the Berlinale. With "Félicité," he achieved the feat of creating both a woman-African courage and the sketch of a modern man in African cinema. At the age of 44, and four years after his triumph with Tey, the Franco-Senegalese director is entering the history of the Pan-African festival. Before him, only Souleymane Cissé (with Baara in 1979 and Finyé in 1983) managed to win twice the Yennenga Gold Standard.

### « Le stade de la Félicité »

"With this film, we reached the stage of Felicity," enthused a jury chair visibly affected Moroccan writer Nour-Eddine Saïl. His prize, Alain Gomis, dedicated him "to young people and young directors". The first reaction after having received his second Golden Stallion, is still surprising for a director who will celebrate his 45th birthday just a couple of days. "My role is now to reach out and create bridges and work with the new generation," he revealed.

Its message is clear: "Today, cinema is increasingly in danger ... We are talking less and less about culture and more and more trade", thus castigating the arrival of "big operators who at But at the same time it is also a danger, and we must fight for our independence.»

The male performance award for Ibrahim Koma's luminous actor's play in Mali's Malian thriller Daouda Coulibaly's Malian thriller and the female performance award for

actress Noufissa Benchehida in The Search for Power.

### Female Interpretation Award

The male performance award for Ibrahim Koma's luminous actor's play in Mali's Malian thriller Malouda Daouda Coulibaly and the female performance award for actress Noufissa Benchehida in The Search for Lost Power Moroccan director Mohammed Ahed Ben-souda, confirm the diversity of current African cinema.

The Yennenga Bronze Stallion has rewarded the very original staging and acting of the lead role in "A Mile In My Shoes." The Moroccan director Saïd Khallaf alternates between polar, psychological thriller and sober theatrical scenes worthy of a Greek tragedy. The story tells the tragic fate of a psychopath as tender as criminal in Casablanca. Abused and abused from childhood, Saïd violently broke his way to exist in this world of violence and perversion. The strength and madness of the story reminds one of Büchner's Woyzeck and Martin Scorsese's Taxi Driver. Indeed, the maniac side of Saïd reminds us of the birth of an African Robert De Niro.

### Figures

This year's Fespaco theme was: "Training and trades in film and audiovisual" around which were organized meetings and symposiums. More than 1000 films have been sent, 30% more than in 2015. Some 150 films have been selected, 20 of which are in the run-ning for the prestigious Yennenga Gold trophy. The competition took into consideration feature fiction, short film fiction, documentary films, television series, and African School Film. Those out of the competition include feature film panorama, short film panorama, Africa as seen by ...and special sessions.

## Déploiement

# Hysacam ETEND SES ACTIVITES A BAMENDA



**Hysacam a démarré ses activités dans cette ville le 22 Février 2017. Avec Bamenda, Hysacam fait le plein d'œuf, puisque l'entreprise est désormais en activité dans les 10 capitales régionales du pays.**

*Jean Loïc Amougou*

Les populations de Bamenda vont désormais s'habituer à voir les équipages d'Hysacam, s'inviter dans leurs quartiers pour collecter leurs ordures ménagères. Depuis le 22 Février 2017, l'entreprise leader de la propreté urbaine au Cameroun, va ratisser large pour éliminer les tas sauvages, balayer les rues et les avenues, sillonner les ménages pour recueillir leurs ordures...

Une stratégie bien huilée a été mise en place. Des récipients de collecte de dimension et de contenance variée, ont été positionnés à des endroits stratégiques des trois arrondissements que compte la ville. Des camions de collecte (bennes à compaction, Benne Ville de Paris, etc.).

Une équipe de professionnels aguerris que pilote un Directeur tout aussi aguerri en la personne de M. Joseph Zaumu, va s'atteler à donner un éclat

particulier à la capitale régionale du Nord-Ouest.

Le 22 Février 2017, après la signature et la remise de l'ordre de service, le Président Directeur Général d'Hysacam, M. Michel Ngapanoun, et Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Bamenda, M. Vincent Nji Ndimu, ont officiellement lancé les activités. Au cours de la cérémonie, M. Ngapanoun a insisté sur les capacités opérationnelles de l'entreprise qu'il dirige : « La force de frappe d'Hysacam, c'est son expertise. Nous sommes une entreprise professionnelle qui est à l'ouvrage depuis près de 50 ans. Notre savoir-faire est incontestable. Quelle que soit la configuration de la ville, nous avons une grande maîtrise de notre activité. »

Le Délégué du Gouvernement, quant à lui, a fait part de la confiance qu'il place à Hysacam : « Le constat est

clair. Nous avons besoin d'une expertise connue et reconnue en matière de gestion des ordures ménagères au Cameroun. Cette expertise est incarnée par Hysacam en qui nous plaçons toute notre confiance pour éradiquer l'insalubrité dans notre ville. »

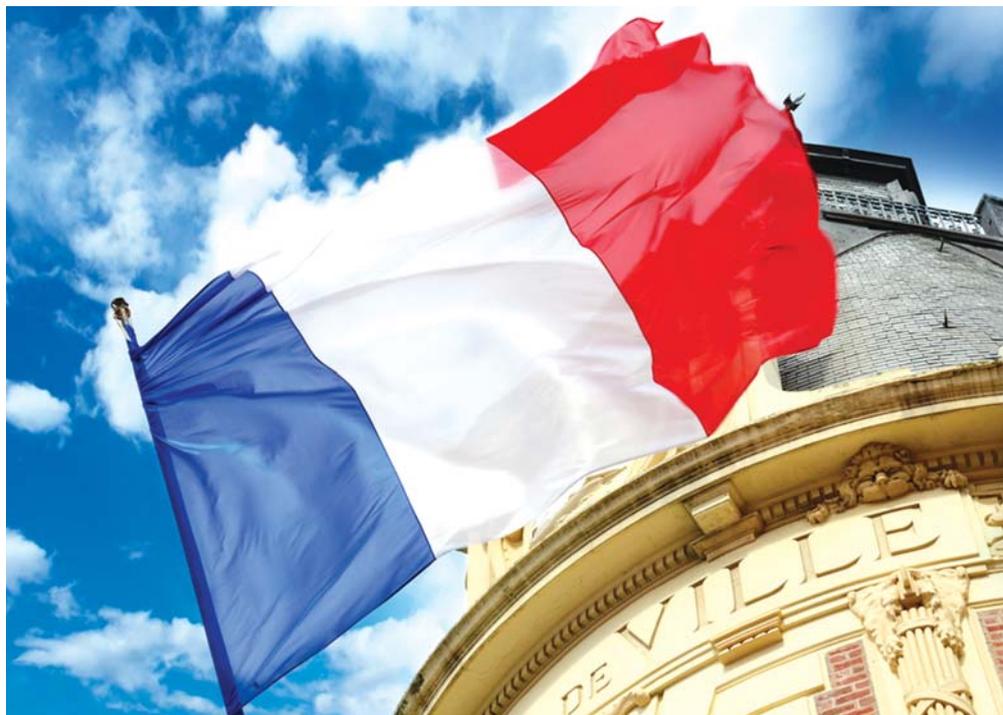
Bamenda est la 10e capitale régionale qui bénéficie de la collecte professionnelle des ordures ménagères au Cameroun. Hysacam est désormais active dans 17 villes camerounaises (Yaoundé, Douala, Bafoussam, Bangangté, Bangou, Ngaoundéré, Garoua, Maroua, Bertoua, Buea, Limbe, Kribi, Edéa, Ebolowa, Sangmélima, Meyomessala, Bamenda).

Depuis 46 ans, Hysacam a assis sa notoriété sur la maîtrise de la gestion de la chaîne des déchets urbains: collecte, transport, traitement, recyclage et valorisation.

## France

## PRESIDENTIELLE A HAUTS RISQUES

Une campagne électorale poluée par un climat d'affaires judiciaires qui éclaboussent certains des candidats majeurs dont un est mis en examen. Une gauche en rangs dispersés et des écologistes divisés, un président sortant qui renonce à se présenter pour briguer un nouveau mandat... Une candidate d'extrême droite, écologiste négationniste, considérée depuis plusieurs mois par des études de sondages comme qualifiée pour le second tour et même potentiellement aux portes de l'Élysée. Déjà, un président climato-sceptique a été élu aux États-Unis.



Jean-Célestin EDJANGUE, à Paris

Ce n'est un secret pour personne que la France est coutumière des affaires politico-judiciaires. On a encore à l'esprit l'affaire Cahuzac, le ministre du Budget de François Hollande, pris en flagrant délit de mensonge sur ses comptes bancaires à l'étranger ou l'affaire du prêt de Roger Patrice Pelat à la Société générale qui a entraîné le suicide de Pierre Bérégovoy, alors Premier ministre de François Mitterrand, soupçonné de délit d'initié; l'affaire des diamants de Bokassa qui a éclaboussé le président Valéry Giscard d'Estaing, la tentaculaire affaire des HLM de la ville de Paris ou encore l'affaire Tapie/Crédit Lyonnais dans le cadre de l'arbitrage frauduleux du rachat de la société Adidas.... Bien sûr, en 1965, le candidat François Mitterrand avait été mis en examen pour «outrage à magistrat». Mais de mémoire d'observateurs et d'analystes de la vie politique hexagonale, jamais des candidats majeurs à la présidentielle n'auront autant été impliqués dans des affaires politico-judiciaires.

Alors qu'il était convoqué pour le 15 mars 2017, à 15h30, par les juges du pôle financier, le candidat Les Républicains (LR), François Fillon, a cru bon de devancer son audition en demandant d'être entendu la veille. Celui qui avait eu cette phrase malencontreuse à l'égard de Nicolas Sarkozy lors de la primaire de la droite et du centre, en novembre 2016, «Qui imagine le Général De Gaulle être mis en examen» n'a vraiment

pas eu de pot. Il est sorti du bureau des juges avec une mise en examen notamment pour «Détournement de fonds publics. Recel d'abus de biens sociaux et manquement aux obligations déclaratives». Il aurait pu d'ailleurs adopter la même attitude que la candidate du Front national, Marine Le Pen, convoquée par les mêmes juges pour des soupçons d'emplois fictifs de certains membres de son parti et qui a pour l'instant repoussé son audition comme le lui permet son immunité parlementaire. Elle devra néanmoins y répondre après la campagne électorale présidentielle. Quant à Emmanuel Macron, autre favori des sondages, le parquet de Paris s'intéresse aux conditions de l'organisation par l'opérateur privé Business France, au CES de Las Vegas, en janvier 2016 de l'événement French Tech Night pour celui qui était encore le ministre français de l'Économie et qui a coûté quelques 380.000 euros. L'enquête fait suite à un rapport de l'Inspection générale des finances (IGF), le 8 mars 2017, qui soupçonne des dysfonctionnements dans l'organisation de cette manifestation. Le cas Emmanuel Macron a par ailleurs été porté à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) par l'association Anticor qui milite pour la lutte contre la corruption. L'association demande à la HATVP «de vérifier le caractère exhaustif, exact et sincère» de la déclaration de patrimoine du candidat du mouvement En Marche.

Bien sûr, la mise en examen de François Fillon ne signifie nullement culpabilité et ne l'empêche guère de continuer sa campagne. Mais tout de même! C'est la première fois, en France, qu'un candidat à la présidentielle est mis en examen.

Ce véritable tournant dans la cinquième République française intervient dans un contexte international marqué par l'avènement, fin 2016, au pouvoir de Donald Trump à la Maison Blanche. À peine élu aux États-Unis, le nouveau président avait qualifié le réchauffement climatique de «canular». Et Scott Pruitt, le nouveau Directeur de l'Agence américaine de l'environnement (EPA) épouse totalement les thèses du président Trump sur la sauvegarde de l'environnement.

#### «Un climato-sceptique à la Maison Blanche»

Sale temps pour la protection de la planète et la lutte contre le réchauffement climatique. Dès son arrivée à la Maison Blanche, le président Donald Trump, dans son style si caractéristique, indique clairement que les États-Unis ne continueront pas à soutenir le financement de la lutte contre le réchauffement climatique. La nomination de Scott Pruitt, comme directeur de l'Agence de l'environnement, confirme les positions climato-sceptiques du nouvel exécutif. Dans un entretien accordé à la chaîne CNBC, le 9 mars 2017, le patron de l'Agence améri-

caine de l'environnement (EPA) n'hésite pas à mettre en doute les études du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC): «Je pense que mesurer avec précision l'impact de l'activité humaine sur le climat est quelque chose de très difficile et il existe un immense désaccord sur le degré de cet impact. Donc non, je ne serais pas d'accord pour dire qu'il s'agit d'un contributeur important au réchauffement climatique», a soutenu Scott Pruitt. Des déclarations intervenant quelques mois seulement après une réunion des experts du GIEC dont l'assemblée générale plénière à Nairobi au Kenya du 11 au 13 avril 2016, planchait sur son sixième rapport d'évaluation du climat. Un document qui devrait évoquer les changements futurs attendus et leurs impacts, envisagera les réponses possibles pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les stratégies d'adaptation dans l'optique de l'Accord de Paris 2015. Les conclusions de ce sixième rapport seront d'une aide non négligeable en matière d'information en amont du premier bilan mondial, attendu en 2023, des politiques climatiques. Le sixième rapport du GIEC sera accompagné par trois rapports spéciaux: un rapport sur l'impact global du réchauffement climatique de 1,5°C au-dessus des niveaux préindustriels, conformément aux conclusions de la COP 21; un autre sur le lien entre le changement climatique, les océans et la cryosphère et un dernier rapport spécial devrait analyser les liens entre changement climatique, désertification, gestion des terres et sécurité alimentaire. Les experts du GIEC se sont enfin engagés à accorder une place de choix à la question des villes dans ce sixième rapport.

#### «La COP 22 et la mise en œuvre de l'accord de Paris 2015»

Les 180 chefs d'Etat et ministres des pays signataires de l'Accord de Paris, réunis à Marrakech pour la 22ème Conférence des Nations-unies sur le climat, du 7 au 18 novembre 2016, ont dû entendre leurs oreilles sifflées. L'avènement de Donald Trump à la Maison Blanche est tout sauf rassurant. D'ailleurs celui qui était encore Secrétaire d'Etat américain, John Kerry, ne s'y est pas trompé en soulignant l'urgence de l'action climatique en précisant qu'il est «peut-être encore plus important» d'être à Marrakech maintenant. Les Etats ont appelé à un «engagement politique maximal» contre le réchauffement climatique tout en saluant l'entrée en vigueur plus rapide que prévu de l'accord de Paris. Ils ont réaffirmé leur objectif à mobiliser 100 milliards de dollars par an pour soutenir d'ici 2020 les efforts des pays en développement. Les Etats-Unis s'étaient alors engagés à participer à hauteur de 3 milliards de dollars au Fonds vert pour le climat, mais n'avaient versés jusqu'à que 500 millions de dollars (fin 2016). De réelles inquiétudes pouvaient donc exister avec l'avènement d'un certain climatocépticisme à la Maison Blanche quant à la

tenue des engagements pris par le deuxième plus gros pollueur de la planète. De sorte que François Hollande, le président Français, s'est trouvé obligé d'exhorter les Etats-Unis à «respecter les engagements» pris dans le cadre de l'accord de Paris 2015 sur le climat et Ban Ki-Moon, alors Secrétaire général de l'ONU, de marteler: «l'accord de Paris sur le climat est irrévocable». Par ailleurs, la dynamique qui semblait prédominer encore au lendemain du succès obtenu lors de la COP 21 paraît bien mal en point dans le contexte de la présidentielle 2017 en France. Un scrutin qui s'annonce extrêmement mouvementé.

#### «L'écologie s'invite à la campagne présidentielle»

C'est que le changement de majorité politique qui devrait s'opérer à la conduite des affaires du pays pourrait tempérer l'enthousiasme des bonnes résolutions prises à Paris en décembre 2015 même si nombre des onze candidats officiellement qualifiés par le Conseil constitutionnel pour la course à la magistrature suprême, dans l'hexagone, restent favorables à l'idée d'une action soutenue contre le réchauffement climatique.

Ainsi pour Jean-Luc Mélenchon, le candidat de la France insoumise, la préservation de notre planète passe par la planification écologique: «Nous voulons la planification écologique! Si on ne planifie pas, on ne pourra pas organiser la transition», indiquait-il lors du meeting de Lyon, le 5 février 2016. Cette idée, il l'a déjà mise en avant en 2008 quand il était encore sénateur du Parti socialiste. Il déclarait alors au Congrès de Reims: «Tout le monde est prêt à comprendre que pour agir sérieusement et vraiment, une planification écologique est nécessaire», ajoutant qu'«aucune politique de développement durable n'est possible dans notre pays si ce secteur est dominé par les intérêts privés et leur logique de profit à court terme». Et si son programme 2017 envisage également la nationalisation des autoroutes, d'EDF, d'Engie (ex-GDF) ou encore un objectif de 100% d'énergie renouvelables en 2050, le document reconnaît également que avec les accords de Paris sur le climat, le protocole de Kyoto ou la loi de transition énergétique fixent déjà tous le cap à atteindre. Pour sa part, François Fillon, le candidat de la droite et du centre, mise sur la sortie des énergies fossiles au profit d'énergies «décarbonnées» (le nucléaire et les énergies renouvelables). Dans cette optique, il veut réformer le marché européen du carbone en y ajoutant un prix plancher du CO2 et jouer davantage sur la compétitivité des sources d'énergie décarbonnées. De son côté, Emmanuel Macron, le candidat du mouvement «En marche», entend faire de la protection de l'environnement «un élément de cohérence» de son projet global. Déterminé à se situer dans le prolongement de l'accord de Paris 2015, il estime qu'il faut «une vraie stratégie sur la sortie des fossiles» et compte garder le cap de la loi sur la transi-

tion énergétique avec une baisse conséquente de la part du nucléaire et le respect de l'objectif de 32% d'énergies renouvelables à l'horizon 2030 dans la consommation d'électricité, maintenir l'interdiction des néonicotinoïdes en 2020, soutenir la «transformation» et la «montée en gamme» du modèle agricole, rénover 500.000 logements grâce à des aides indirectes. Marine Le Pen, la candidate d'extrême droite, veut accentuer le recours au nucléaire: «il faut en permanence innover et sécuriser; l'abandonner serait se tirer une balle dans le pied», pense-t-elle, tout en minimisant la complexité évidente des déséquilibres écologiques. Sans nier véritablement la crise climatique, elle émet des réserves concernant ses effets sur les communautés humaines. Une manière habile de ne pas être considérée comme climato-sceptique, même lorsqu'elle prône une écologie négationniste. Enfin, le candidat du Parti Socialiste, Benoît Hamon, qui a réussi à obtenir l'accord avec Yannick Jadot, candidat Europe Ecologie-les Verts, se veut le nouveau chantre écolo. Son programme est un cocktail de propositions visant non seulement à lutter contre le réchauffement climatique, mais également à encourager la transition énergétique, l'agriculture biologique, la dépollution de l'eau et le coût des maladies causées par les perturbations endocriniennes. Il prévient sur les scandales sanitaires à venir du fait de l'utilisation massive des pesticides et le déséquilibre croissant entre les pays industrialisés, au nord de la planète, et ceux moins développés, au sud. Un déséquilibre qui a des conséquences dévastatrices dans la vie quotidienne et l'écosystème.

Face à l'urgence climatique, les délégations présentes à la COP 22, à Marrakech, ont choisi d'accélérer les règles qui permettront de mettre en œuvre l'accord de Paris sur le climat avec deux ans d'avance, soit en 2018 au lieu de 2020, dans l'optique de limiter le réchauffement de la planète à 2°C au-dessus de l'ère préindustrielle. Une décision dont visiblement très appréciée par la ministre française de l'Ecologie et présidente de la COP 21, Ségolène Royal: «Nous prenons ainsi deux ans d'avance sur le calendrier initial», s'est-elle réjouie, pendant que le chercheur Thomas Spencer indiquait que: «Obtenir cette date de 2018 était un des enjeux majeurs de la COP 22. Boucler le paquet technique à cette date permettra d'ouvrir une nouvelle phase de discussions plus politiques jusqu'en 2020». Des discussions dont l'importance pourrait s'avérer capitale, puisqu'il s'agira ni plus ni moins que d'obtenir le plus grand nombre de pays possibles de faire connaître dès 2020 de nouveaux plans climatiques dont les objectifs dépassent ceux de la COP 21. En adoptant un programme de travail jusqu'en 2018, la COP 22 a également entériné la décision selon laquelle les Iles Fidji organiseront la COP 23, mais à Bonn en Allemagne, pour des raisons logistiques.

## Insalubrité

# PARIS VEUT RETROUVER SON LUSTRE D'ANTAN

La mairie de la capitale française lance un plan de dix mesures contre la prolifération des rats et pour restaurer la propreté d'une cité dont l'image est parfois associée, notamment dans les quartiers populaires, à celle d'un véritable dépotoir.

Jean-Célestin Edjangué

**D**imanche 12 mars 2017, Anne Hidalgo, la maire de Paris, annonçait qu'un budget supplémentaire d'1,5 million d'euros allait être consacré à la dératification. C'est un pas qu'elle espère décisif dans la lutte contre l'insalubrité pour «faire de la propreté une priorité». La lutte contre la prolifération des rats s'inscrit dans un plan plus large comprenant dix nouvelles mesures visant à rendre tout son éclat à la ville lumière. Il faut dire qu'il y a urgence. Pour qui a eu la chance de voyager dans les villes européennes comme Bonn, en Allemagne, Barcelone, en Espagne, Londres, en Angleterre, ou encore Lisbonne au Portugal, Lausanne en Suisse et Rome en Italie, la capitale française, Paris, ressemble par l'accumulation des ordures ménagères au pied des poubelles de certains quartiers ou le long des quais de métro et jardins publics, à une cité dépotoir.

De telle sorte que des associations de lutte contre l'insalubrité publique ont vu le jour, comme celle de la rue Dejean dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement, entre Barbès et Château Rouge. Un secteur où s'entremêlent des piles de cartons, des déchets de toute sorte et des amas de débris sur fond d'affrontements entre les marchands ambulants, les prostituées, des vendeurs de drogues et autres voleurs à la tire.

### «Condamnation par le tribunal administratif»

En 2013, face à un quotidien devenu invivable, les habitants de la rue ont constitué l'association La vie Dejean avec comme objectif de défendre leurs intérêts. Un bras de fer va alors commencer entre cette association de riverains, la municipalité et la préfecture de police de Paris. Un long combat qui va aboutir en juin 2016, à la condamnation par le tribunal administratif de la mairie et de la préfecture de Police de Paris à une amende de 5.000 euros au titre de «préjudice psychologique». Les juges ont estimé que ce préjudice est du fait «respectivement de la faute commise par le préfet de police dans l'exercice de sa mission de sécurité et par la ville de Paris dans l'exercice de ses missions de maintien de la salubrité publique et de gestion des déchets». Les membres de l'association ont évidemment accueilli cette grande première avec soulagement: «On est contents d'être enfin reconnus comme victimes de cette situation qui dure depuis des années», confia Visnja Cogan, une enseignante d'anglais et membre de l'association La vie Dejean. Cette riveraine veut surtout que la sécurité

publique, protection des personnes et des biens, l'assainissement et l'hygiène de Paris soient les mêmes dans les quartiers riches comme dans les cités pauvres: «Sous prétexte que nous vivons dans un quartier populaire, on est délaissé par la mairie et la préfecture de police», soutient-elle.

Pour sa part, la mairie de Paris qui dit comprendre la frustration des riverains de Château-Rouge, réfute en revanche leurs accusations de deux poids et deux mesures, ajoutant que des moyens considérables sont déployés dans ce secteur: «La rue Dejean est la seule à être balayée quatre fois par jour, elle est lavée plusieurs fois par semaine... Nous avons mis, à la disposition de la préfecture, une benne de la propreté de Paris, pour que les marchandises saisies par la police puissent être détruites : ça a un coût de 650.000 euros pour la ville», explique l'adjointe à la mairie en charge des questions de sécurité et de prévention.

### «10 millions d'euros pour le logement social»

Le fléau de l'insalubrité touche également le secteur de l'habitat. Et ce malgré les efforts déployés à la mairie de Paris par les services techniques de l'habitat. Le 10 octobre 2016, un plan destiné à optimiser l'utilisation de ce qu'on appelle communément les «chambres de bonnes», a été dévoilé. Il concerne ces petites pièces situées généralement sous les toits des immeubles de la capitale française et qui sont réputées pour être insalubres. Les autorités municipales ont donc décidé de «transformer 1.000 chambres d'ici 2020», en logements propres: «Nous recherchons à activer tous les leviers pour produire de nouveaux logements. Là, nous avons identifié un gisement nouveau», expliquait Ian Brossat, adjoint (PCF) chargé au logement à la mairie de Paris, précisant que «La lutte contre l'insalubrité et l'utilisation d'espaces vacants ou insalubres pour créer de nouveaux logements constituent les deux enjeux principaux de la ville de Paris». Le plan incite les propriétaires à effectuer des travaux. En retour, chaque propriétaire d'une chambre de bonne insalubre qui remet son logement vacant sur le marché reçoit une aide financière. C'est le dispositif Multiloc plafonné à 14.000 euros. Au mois de novembre 2016, les modalités de ce plan ont été adoptées par le Conseil municipal avec l'ambition d'aller au-delà pour les chambres de service. Il est également prévu que la mairie de Paris puisse racheter

des chambres «soit à l'amiable», soit en procédant à l'expropriation. Derrière ce plan, la mairie de Paris manifeste clairement sa volonté de créer du logement social et de la «mixité sociale» en particulier dans la partie Ouest de Paris qui regroupe environ 80% des «chambres de bonnes». Et le logement social étudiant n'est pas en reste, puisque la mairie de Paris aura créé quelques «1.500 logements étudiants sociaux», à en croire Ian Brossat, tout en reconnaissant qu'il reste encore beaucoup à faire pour satisfaire la demande en matière de logement social à Paris: «Malgré la loi sur l'encadrement des loyers en vigueur depuis un an (2015 n°1), il est toujours difficile de trouver une petite surface qui ne soit pas hors de prix, à Paris comme dans les grandes villes».

La lutte contre l'insalubrité via le logement est encore plus prise au sérieux depuis que la mairie et la préfecture de police de Paris savent que le tribunal administratif est désormais très regardant sur la question. C'est pourquoi, la mairie prévoit des opérations coup de poing afin d'informer les locataires de leurs droits et jouer la transparence vis à vis des propriétaires par rapport à la loi. Dans cette optique, des centaines de jeunes en service civique ont procédé depuis le début de l'année 2017 à une campagne de porte-à-porte. Il faut dire que l'enjeu est de taille. Une étude de l'Atelier parisien urbanisme (APUR), de novembre 2015, dénombre un recensement de quelques 114.000 chambres de service dont plus de 50% font moins de 9 mètres carrés et ne peuvent par conséquent pas être louées selon la loi. Autre élément révélé par cette étude, à peine 15% de ces chambres seraient occupées. Dans le même sens, une enquête de la Société de réhabilitation des quartiers anciens (Soreqa), publiée en juillet 2016, indique que: «Dans sept immeubles parisiens visités, la moitié des logements auraient besoin de travaux et un tiers seraient habités alors qu'ils feraient moins de 9 mètres carrés». Pire, les locataires ou occupants des lieux seraient pour la majorité des travailleurs pauvres ou des retraités à qui on demanderait un loyer variant entre 35 euros et 88 euros le mètre carré.

Un vrai scandale dans la patrie des droits humains dont la devise «Liberté, égalité, fraternité», sonne bien creux au regard de la réalité sociale quotidienne des habitants de la capitale.

# DOSSIER



## IL FAUT PAYER LA DETTE ECOLOGIQUE A L'AFRIQUE !

*La dette écologique, qu'est-ce que c'est ? La dette écologique ne prétend pas donner un prix à la nature mais évoque ou définit les responsabilités socio-environnementales et les obligations qui en découlent, dans un esprit de justice sur le plan de l'accès équitablement partagé aux ressources . Elle évoque ou invoque d'autres notions proches telles que celles d'inégalités écologiques de solidarité écologique et de remboursement de la dette écologique, dans un esprit de « justice environnementale » .*

*L'organisation équatorienne Acción Ecológica, membre des Amis de la Terre International (FOEI), définit la dette écologique comme « la dette accumulée par les pays industrialisés du Nord envers les pays du tiers monde à cause du pillage des ressources, des*

*dommages causés à l'environnement et l'occupation gratuite de l'environnement pour le dépôt des déchets, tels que les gaz à effets de serre, provenant des pays industrialisés » .*

*Cette dette résulte de la différence de développement des pays du monde, les pays du Nord ayant connu une expansion industrielle plus importante que celle du Sud, et ayant à cette occasion consommé une quantité plus importante de ressources (eau, air, matières premières), dont une bonne partie n'est pas renouvelable et par conséquent à jamais indisponible. » Dans ce dossier, votre magazine montre les conséquences de plusieurs années d'exploitation industrielle, dont l'agriculture en Afrique, paye le prix fort. Lisez plutôt !*

# Dette écologique VERS UN MEA CULPA ENVIRONNEMENTAL ?

**Le concept qui a pris corps au début des années 90, devient incontournable dans les foras environnementaux.**

Éric Vincent FOMO



« Quand nous (France ; Ndlr) portons secours à Haïti parce que ce pays dispose de capacités institutionnelles très faibles face aux catastrophes qu'il doit fréquemment affronter, nous nous acquittons d'une forme de dette écologique ». En ces termes, Eloi Laurent, économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), résume le concept de « dette écologique ». La dette écologique naît vers 1990, dans un contexte où la dette extérieure des pays en développement s'alourdit de plus en plus. Alors que le Chili a coupé presque toutes ses forêts, son Institut d'écologie politique propose ce concept nouveau, en évoquant les impacts de la dégradation de la couche d'ozone sur la santé en Patagonie. Sur le plan international, le concept est évoqué dans les forums parallèles du sommet pour la Terre de Rio en 1992, avec les ONG comme les Amis de la Terre.

L'organisation équatorienne Acción Ecológica, membre des Amis de la Terre International, définit la dette écologique comme « la dette accumulée par les pays industrialisés du Nord envers les pays du tiers monde à cause du pillage des ressources, des dommages causés à l'environnement et l'occupation gratuite de l'environnement pour le dépôt des

déchets, tels que les gaz à effet de serre, provenant des pays industrialisés ». Autrement dit, l'industrialisation des pays développés, et les dommages environnementaux qu'elle a entraînés, les rendrait redevables vis-à-vis des pays en développement. Cette dette résulte d'une différence de développement entre les pays développés et les pays en développement. Plusieurs facteurs sont pris en compte: la dette carbone, la bio-piraterie, la dette due en raison du pillage des ressources naturelles des pays pauvres, etc.

### Une forme de justice internationale ?

La dette écologique consacre l'existence d'une dette de la part de l'humanité à l'égard de l'environnement. Même si cette dette est difficile à quantifier en termes monétaires ou financiers. C'est une forme de justice internationale pour un accès équitable des hommes aux ressources naturelles, ainsi que pour la responsabilité sociale et environnementale des États. Elle représente également la reconnaissance d'une responsabilité des pays riches à l'égard de pays plus pauvres. Cette reconnaissance est perceptible aux niveaux temporel et spatial ou géographique. Sur le plan temporel, il est question de la dette d'une génération

humaine ou de quelques générations vis-à-vis des générations futures (justice générationnelle). C'est le cas notamment des générations de la révolution industrielle. Quant à l'aspect spatial et/ou géographique, il s'agit de la dette accumulée par des pays ou régions riches qui ont surexploité l'environnement ou les ressources naturelles, etc., de régions ou pays dits pauvres sans songer à leur renouvellement (justice sociale).

Ici, la relation est plutôt Nord-Sud, avec une dette des pays du Nord, dits riches ou développés vis-à-vis des pays du Sud dits pauvres. En conséquence, la dette écologique pourrait accroître encore davantage la dépendance financière du Nord vers le Sud. Cette dimension historique qui fait de la dette écologique une contrepartie à la dette financière des pays en développement, se résume en la phrase suivante : « Nous vous devons des dollars mais vous, pays riches, vous nous devez le trou de la couche d'ozone ». Mais, récemment, l'on a estimé qu'il faudrait comptabiliser dans les négociations internationales sur le climat toutes les émissions de gaz à effet de serre déjà effectuées par les pays développés pour rétablir plus de justice dans les émissions futures.



## DEFORESTATION DOUBLES IN CENTRAL AFRICA

One factor contributing to Central African's high rates of deforestation is the dependence of most of its population on wood as fuel for heating and cooking.

*Julius TAYLOR*

Central Africa's deforestation rate since 1990 has been the lowest of any major forest region in the world. However there are still a number of threats to the health of the Congo rainforest and its residents. Research carried out by WWF International in 2006 shows that rates of illegal logging vary from 50% in Cameroon and Equatorial Guinea to 70% in Gabon and 80% in Liberia—where timber revenues played a major role in financing the Sierra Leone Civil War and other regional armed conflicts until the UN Security Council imposed a ban on all Liberian timber in 2003.

### Congo Basin

The Congo Basin contains 20 per cent of the world's tropical forests – some 301 million ha – and makes up one of the most important wilderness areas left on Earth. A mosaic of rivers, forests, savannahs, swamps and flooded forests, the Congo Basin forests

span six countries – Cameroon, Central African Republic (CAR), Democratic Republic of Congo (DRC), Republic of the Congo, Equatorial Guinea and Gabon – that are home to unique species such as mountain and lowland gorillas, bonobos, okapis, chimpanzees and elephants.

Given the extent and rate of forest fragmentation from roadside farming and logging, basic simulations suggest that few large blocks of the region's relatively undisturbed forest will remain in 50 years. In fact, it is estimated that up to 30% of forests will disappear by 2030.

In Central African countries, degradation of forests has already transformed some areas into savanna grasslands or degraded savannas.

### The threat

Along with pressures caused by population growth over the last few decades, unregulated and often illegal extraction of timber puts wildlife, local

people and economies at risk.

Unrelenting timber demand from around the world – in particular, rapidly rising demand from China – means that the forests of Congo Basin are being harvested at unprecedented rates. Often, this is done unsustainably or not in accordance with local laws. Road-building by logging companies has also opened up remote areas of forests to poaching and illegal logging.

### Rainforest

The biggest drivers of deforestation in the Congo rainforest over the past 20 years have been small-scale subsistence agriculture, clearing for charcoal and fuelwood, urban expansion, and mining. Industrial logging has been the biggest driver of forest degradation. However it's important not to underestimate the impact of logging in the region. Logging roads have opened up vast areas of the Congo to commercial hunting, leading to a poa-



ching epidemic in some areas and a more than 60 percent drop in the region's forest elephant population in less than a decade. Furthermore, logging roads have provided access to speculators and small-holders who clear land for agriculture. Looking forward, the biggest threats to the Congo rainforest come from industrial logging and conversion for large-scale agriculture. Some environmentalists fear that the Congo could be on the verge of a massive increase in deforestation for palm oil, rubber, and sugar production.

### Logging

Logging in the Congo Basin has increased significantly as peace has returned to the region. In 2004, encouraged by the World Bank, Congo announced its plans to step up the commercial logging of its rainforest. The timber industry is a major employer in Congo countries and thousands of workers rely on logging companies for basic healthcare and other services. Illegal logging is a significant problem as underpaid bureaucrats look to supplement their incomes by opening restricted areas to cutting. Since the end of the war in Congo DR, concessions have been granted and the pace of logging in Africa's largest remaining rain forest is picking up.

### Subsistence Agriculture

Most of the deforestation in the

Congo is caused by local subsistence activities by poor farmers and villagers who rely on forest lands for agriculture and fuelwood collection. Slash-and-burn is commonly used for clearing forest. Typically, poor farmers and colonists gain access to forest lands by following logging roads, although in the past few years civil strife has driven many Central Africans deep into the rainforest to escape the widespread violence.

### Civil Strife

Central Africa has been plagued with violence since the mid-90s. Hundreds of thousands of refugees have moved through the forests of the Congo, stripping vegetation and devastating wildlife populations. National parks like Virunga -- home to the endangered mountain gorilla -- were looted and park staffers slaughtered. Refugee camps bordering parks added to the pressure on parklands.

### Mining

The Congo Basin has some of the world's richest mineral deposits. Mining operations are poorly monitored and financial returns are prioritized over social impacts and the long-term health effects -- much less to the environmental impact.

### The Bushmeat Trade

Today the visitor to many Central African cities can purchase the meat of virtually any forest animal. Demand

for bushmeat is driven by the desire for protein, not necessarily the animal source of the protein, the demand for which varies from market to market. In Gabon, McRae reports that annual per capita consumption of bushmeat may reach eight pounds annually. The availability of bushmeat is made possible by the logging industry whose road construction opens rainforest to hunters and settlers. Hunters make a living by selling bushmeat to passing loggers, traders, and local villagers. The majority of bushmeat is brought to city markets by loggers. Regional bushmeat hunting is expected to increase as commercial logging expands in the Congo Basin.

### The Solution

Concerted action that balances the rights of indigenous groups with market demands will be a critical element of conservation in the Congo Basin. WWF and its partners are working throughout the region to create a network of protected areas to: conserve biodiversity, encourage logging and mining companies to promote good management practices, promote the reduction of greenhouse gas emissions from deforestation and degradation of forests, support sustainable business practices and financial investments in development and infrastructure projects, improve the livelihoods of indigenous and local peoples, reduce wildlife poaching and the bushmeat trade.

## La surexploitation des ressources

# UNE AGRICULTURE EXSANGUE

La surexploitation est une notion utilisée en sciences de l'environnement et dans l'économie du développement durable pour désigner le stade où un prélèvement des ressources naturelles dépasse le stade du renouvellement naturel.

Janvier NwGanza Owono

La surexploitation du « capital nature » induit une altération des écosystèmes, parfois irréversible aux échelles humaines de temps, avec d'éventuels impacts collatéraux à échelle planétaire (sur le climat en particulier). Les enjeux et solutions passent par une meilleure connaissance des seuils à ne pas dépasser et la restauration de l'équilibre entre prélèvements et conservation. On peut ainsi parler de surexploitation dans de nombreux aspects de la vie telle l'agriculture : on parle d'une agriculture exsangue, une agriculture en agonie qui court vers sa perte. Comment en sommes-nous arrivés là ? Quels sont les dangers de cette surexploitation agricole ? Existence-t-ils des moyens pour lutter contre ce phénomène ?

Le rythme actuel de consommation des ressources naturelles (terres, énergies et forêts) par l'humanité excède le rythme de renouvellement, selon une étude publiée le 24 juin 2002 dans le *proceeding of the national academy of science* (Etats-Unis). Elle avertit qu'un échec dans la maîtrise de la consommation des ressources naturelles pourrait conduire à une faillite écologique. Selon les scientifiques, la consommation des ressources par l'humanité a fait un bon ces 40 dernières années amenant une situation où la planète mettrait un an et deux mois à restaurer ce que les hommes ont consommé en une année.

La question de la pauvreté et de la faim continue de se poser dans le monde. Les causes de la crise agricole peuvent être à la fois interne au secteur agricole mais aussi dans des facteurs externes. On peut alors citer la croissance économique, la production agricole et alimentaire qui a augmenté plus vite que la population au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, grâce à l'augmentation du rendement moyen des cultures. Il faut ajouter à cela les énormes inégalités d'équipement, de productivité et de revenu entre les différentes agricultures du monde. La baisse des prix internationaux avec des impacts désastreux sur les revenus des agriculteurs du monde entier, la très faible élasticité de la consommation alimentaire par rapport aux prix, la libéralisation des échanges sous la pression des organisations internationales et des grands pays exportateurs. Mais aussi quelques incidents climatiques graves intervenus à travers le monde (notamment une sécheresse à répétition en Australie, gros exportateur de céréales). Tous ces phénomènes ont contribué à perturber l'équilibre instable des marchés agricoles. A cela, il faut ajouter des causes extérieures, notamment



la crise bancaire née de la question des prêts immobiliers à risque, la chute du dollar due au déséquilibre de la balance commerciale américaine et évidemment la hausse des prix de l'énergie. L'Afrique subsaharienne est également touchée par cette crise, mais avec ces facettes qui ont pour nom, crise de la main d'œuvre, du foncier rural, l'insuffisance des infrastructures, la crise environnementale, les effets des subventions internationales dut aux contraintes posées par l'OMC et à la mauvaise gouvernance

Les crises agricoles qu'elles soient climatiques, sanitaires, de marché ont des conséquences sur l'environnement, la démographie l'économie et la société. Sur le plan écologique, la spécialisation a impliqué un immense mouvement de redistribution spatiale et de regroupement par région des grandes cultures. En contrepartie, la flore et la faune sauvages sont considérablement appauvries. L'usage de fortes doses d'engrais et de produits de traitement, l'épandage massif des déjections des gros effectifs d'animaux concentrés sous un même toit, provoquent des pollutions minérales et organiques. Concernant la démographie, le remplacement de la plus grande partie de la main-d'œuvre agricole par des machines, l'augmentation de la superficie par travailleur et la réduction concomitante du nombre d'exploitations ont entraîné un exode agricole très important. À l'opposé, il est des régions où la spécialisation a conduit à des densités de population agricole et rurale égales et parfois même très supérieures à celles d'autrefois. Du point de vue économique, les gains de productivité résultant de la révolution agricole ont été si énormes qu'ils ont permis de libérer la grande majorité de la main-d'œuvre précédemment employée dans l'agriculture. La croissance économique se ralentissant, la

poursuite de l'exode agricole a contribué, entre autres, à gonfler le chômage. D'un autre côté, les gains de productivité, agricoles et autres, ont permis la réduction du temps de travail, l'abaissement de l'âge de la retraite et l'allongement de la scolarité.

Quelques pistes sont évoquées çà et là pour freiner cette grande crise agricole. Pour produire une alimentation satisfaisante, convenablement et sans exclusion, aux besoins de 10 à 12 milliards d'hommes, ainsi qu'un environnement et des produits de qualité répondant à leurs aspirations, certaines voies d'action nous paraissent indispensables. Au niveau mondial, il faut que l'approche des problèmes de développement et de sécurité alimentaire donne la priorité aux problèmes des paysans pauvres. Sauver de l'exclusion et de la pauvreté la moitié la plus démunie de la paysannerie du monde est un but social et humanitaire primordial en soi, mais il est également important de permettre à ces paysans de participer de manière significative au nécessaire triplement de la production alimentaire mondiale au cours des prochaines décennies. Ensuite il va falloir investir dans les infrastructures de conservation des produits agricoles, la protection de la forêt, en privilégiant l'agroforesterie, augmenter les superficies des surfaces cultivables, lutter contre l'épuisement des sols, défendre l'agriculture familiale dans les pays du Sud et enfin subventionner l'agriculture bio. Telles sont quelques solutions pour revigorer l'agriculture qui depuis quelques dizaines d'années se montre exsangue. L'Afrique quant à elle devra s'efforcer d'accroître les rendements agricoles, mettre en place des systèmes de transport et de commercialisation et adopter des méthodes agricoles modernes et durables.

# Justice environnementale

## LA COMPENSATION S'IMPOSE

**La justice environnementale invite à mettre en œuvre des mesures de réduction, de réparation et de compensation des dégâts écologiques qui peuvent parfois nécessiter l'application de certains droits.**

Florine NSEUMI Léa

Le concept de justice environnementale applique les théories de la justice au champ de l'environnement et de l'écologie. Il y va de la prise en compte de l'environnement et des services éco systémiques relatifs à la notion de bien commun. La justice environnementale peut aussi concerner les effets du dérèglement climatique ; dans ce contexte on parle parfois d'injustice et/ou de « justice climatique ». Ce concept sous-tend qu'il existe des droits sur la nature pour tous et chacun ; individus, familles, collectivités, entreprises et autres groupes humains vis-à-vis de l'environnement considéré comme bien commun, mais en échange de devoirs et d'obligations légales. Selon le PNUD, « en l'absence de tierce-parties capables d'administrer une justice : les plus forts outrepassent leurs droits et échappent à leurs devoirs, constituant peu à peu de petits potentats privés. Les règles actuelles conduisent donc sans surprise à une augmentation mondiale des inégalités ».

Le préjudice écologique est quant à lui un principe juridique récent, en cours d'introduction dans le droit civil, via le droit de l'environnement de nombre de pays. Il vise à éclaircir et faciliter la réparation du dommage environnemental. Il fait valoir que la dégradation d'un écosystème (et de ses utilités pour l'humain et l'environnement parfois dites « services écosystémiques ») constitue un préjudice objectif. Ce préjudice peut être reconnu à l'occasion d'un Dommage environnemental, et faire l'objet d'une évaluation qualifiée par le Droit de l'environnement et porté devant les juridictions du droit civil. Ce préjudice peut alors justifier réparation ou des compensations matérielles ou financières le cas échéant (quand la réparation n'est pas faite ou partiellement impossible).

Ces devoirs ou obligations sont souvent regroupés dans la notion de « responsabilité sociale et environnementale ». D'après l'environnementaliste Fabrice Flipo, la liberté d'ex-ploiter l'environnement s'arrêtant là où elle menace celle des autres (il y a alors obligation à ne pas surexploiter une ressource), et là où l'environnement (biodiversité, habitats naturels, diversité génétique) serait lui-même menacé par les activités humaines. L'application de ces lois vise un double : la prévention par la dissuasion et la réparation du préjudice écologique, quand il y a atteinte environnementale et un responsable identifié. Ceci re-

lève donc à la fois de la responsabilité civile et de la responsabilité environnementale.

### Crise mondiale

Catherine Larrère, Professeur à l'Université de Paris-I (Sorbonne) la crise environnementale n'épargne personne. Elle s'étend au monde entier « l'air n'est pas plus pur sur les sommets de l'Himalaya qu'en haut de la tour Eiffel ». Mais si la crise est globale, ses effets et ses menaces sont très inégalement répartis. C'est vrai à l'intérieur de chaque pays. Ce sont les groupes sociaux les plus défavorisés qui vivent dans les environnements les plus dégradés, à proximité d'un aéroport ou d'usines polluantes. Ils n'ont généralement pas les moyens (pas plus financiers que politiques) de s'opposer avec succès à l'implantation de dépôts de déchets toxiques. La même polarité entre riches et pauvres, groupes ou nations culturellement dominantes et dominées, se retrouve entre les pays du Nord et les pays du Sud. Ceux-ci ont leurs problèmes environnementaux propres (liés au climat, mais tout autant à la dégradation de sols qui ont été soumis à une exploitation coloniale, et, en plus, ils ne servent que trop souvent de poubelles aux pays du Nord. Comme l'écrit un environnementaliste américain, Dale Jamieson, au niveau national comme au niveau international, « les pauvres – ou les plus défavorisés – souffrent de façon disproportionnée d'une pollution environnementale qui est produite par la société dans son ensemble.

Aux États-Unis, la notion de « environmental justice » est utilisée depuis le début des années 1980 (souvent en lien avec les mouvements des droits civiques et avec le soutien de certaines Églises), à la suite du constat que les usines polluantes, le stockage et traitement de déchets toxiques ou les rejets polluants touchaient le plus souvent et plus directement l'environnement et les ressources naturelles de populations pauvres et vulnérables (amérindiens et afro-américains), avec même la création du terme « racisme environnemental » (Environmental racism) par Chavis (1987) dans un rapport intitulé « Toxic Waste and race

in the United States ».

En 1994, l'EPA (Environmental Protection Agency) a été missionnée pour mission officielle de détecter et si possible réduire les « injustices environnementales » qui recouvraient les discriminations raciales et sociales. Il existe dans ce pays une fondation spécialisée dénommée Environmental Justice Foundation.

### Application

Au Cameroun, grâce aux mesures répressives aussi bien au ministère de l'Environnement et protection de la nature qu'au ministère des Forêts et de la faune permettent une lisibilité des règlements des injustices environnementales. Comme pour chaque trimestre au Minfof, le ministre Ngole Philip Ngwese publie des infractions forestières et fauniques. Le montant des amendes recouvrées est passé de 150 millions à plus d'un milliard de FCFA en un an. Par ailleurs, des sources internes attestent que les infractions ont baissé grâce à ces mesures répressives. Au ministère de l'Environnement et protection de la nature, ces exactions sont régies par la loi de 2005 sur l'impact des études environnementales.

L'exemple de la justice environnementale vient de la Côte d'Ivoire où la multinationale Trafigura, affréteur du Probo Koala à l'origine de la catastrophe écologique a versé 100 milliards de francs CFA (152 millions d'euros) au gouvernement ivoirien. Du montant de 100 milliards de francs CFA que la société Trafigura aurait payé, 73 milliards visent à réparer des préjudices subis par l'Etat et les victimes des déchets toxiques, 22 milliards sont destinés au remboursement des frais de dépollution des sites contaminés, et les cinq autres milliards représentent une aide accordée pour la construction d'une usine de traitement d'ordures ménagères dans le district d'Abidjan. La multinationale s'engage également à prendre en charge l'identification et la dépollution complémentaire des sites pouvant encore contenir des déchets. Ces événements dramatiques qui ont provoqué la mort d'au moins dix personnes et en ont intoxiqué des milliers.



# L'ADAPTATION DE L'AGRICULTURE AFRICAINE (AAA) LANCÉE AU MAROC



**Quelques 27 pays ont adopté le 30 sept 2016, à Marrakech, une démarche visant à encourager l'or vert africain pour lutter contre la famine dans le continent et promouvoir la création d'emplois. L'initiative, si elle n'est pas nouvelle, veut s'enraciner dans la protection de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique. Reste à voir sa matérialisation pour juger de son efficacité.**

Florine NSEUMI Léa et Agences

**C**oncilier transitions climatique, écologique et démographique dans un continent qui devrait doubler sa population pour atteindre les deux milliards d'habitants, à l'horizon 2050, tout en favorisant la relance de l'activité agricole. Telle est l'ambition de l'initiative d'Adaptation de l'agriculture africaine (AAA), ou «Triple A», lancée au Maroc en mai 2016 et adoptée à Marrakech, la ville ocre, le 30 septembre 2016 dans la perspective de la 22ème Conférence des Nations-unies sur le climat, la COP 22 (7-18 novembre 2016). Une idée forte compte tenu du potentiel continental de l'or vert et de son importance dans la vie quotidienne au niveau planétaire. Selon le dernier rapport des experts du Groupe intergouvernemental sur le climat (GIEC), l'agriculture absorbe 70% de l'eau de pluie à l'échelle mondiale, émet 24% des gaz à effets de serres (GES) et provoque 70% de la déforestation de la planète. Ce qui tend à augmenter le réchauffement climatique. L'accord de Paris obtenu lors de la COP 21 en décembre 2015 est entré en vigueur par anticipation le 4 novembre 2016 avec pour objectif de ramener à moins de 2° C la hausse de températures. Et l'Afrique est au cœur de la lutte contre le réchauffement climatique, le continent étant très concerné par les enjeux énergétiques du fait à la fois de son potentiel de croissance économique et de sa démographie galopante qui impacte forcément l'urbanisation du continent avec des défis de plus en plus nombreux et variés: accueil d'une population aux habitudes

culturelles pas toujours compatibles avec le mode de vie citadine, accès à l'eau potable et à l'énergie, respect de l'hygiène et propreté ou encore lutte contre l'exode rural et développement de l'agriculture pour nourrir les villages et les villes. L'Afrique dont le taux d'urbanisation est passé de 14% en 1950 à 40% en 2010 devrait avoir quelques 180 millions d'habitants supplémentaires dans les villes d'ici 2025 et cette population urbaine pourrait avoisiner le milliard d'habitants à l'horizon 2050, selon les prévisions de spécialistes.

### Le «Triple A» face au changement climatique

Parce qu'elle se voulait d'être celle de l'Afrique, la 22ème Conférence des Nations-unies sur le climat (COP 22), qui s'est tenue à Marrakech, au Maroc, du 7 au 18 novembre 2016, a effectivement été marquée par le contexte du lancement et de l'adoption d'une initiative majeure en faveur de l'agriculture. Activité nourricière par excellence, l'agriculture emploie 60% de la population active africaine. On comprend donc que le royaume chérifien, en lançant l'initiative Triple A, voulait absolument mettre sur la table une contribution africaine d'envergure pour faire face aux défis du changement climatique. Car pour Aziz Akhannouch, le ministre marocain de l'Agriculture et de la Pêche maritime, il ne fait aucun doute qu'il existe un lien entre le développement agricole et le changement climatique. L'Afrique qui devrait doubler sa population d'ici 2050 ne peut ignorer la nécessité de la nourrir:

«L'Afrique se doit donc de doubler sa population agricole d'ici à 2030 et de la tripler d'ici à 2050», souligne-t-il. Son compatriote Salaheddine Mezouar, ministre des Affaires étrangères et président de la COP 22, constate que l'Afrique «première victime du changement climatique», était souvent «la grande oubliée des négociations climat». La COP 22 était donc l'occasion indiquée pour que le Maroc déroule sa feuille de route visant à mettre l'Afrique au centre des négociations climat: «L'accès aux énergies propres; le développement des villes durables; le renforcement de la résilience à la production de l'agriculture avec comme priorité la sécurité alimentaire et le développement économique du continent».

Et si la ministre guinéenne de l'agriculture, Jacqueline Sultan, semble déplorer qu'«il aura fallu vingt-et-une COP avant que l'agriculture soit enfin une priorité et non pas simplement un sous-chapitre» pour toutes les personnes préoccupées par le sort de la planète, son homologue de la Côte d'Ivoire Mamadou Sangafowa Coulibaly, président de la 29ème Conférence régionale de la FAO, en fait une lecture très positive: «Cette initiative du Triple A est une réponse africaine majeure car dans le prolongement de la déclaration d'Abidjan d'avril dernier (2016 ndr) - elle marque la volonté de faire de la COP 22 la COP de l'Afrique et de l'action», ajoutant que l'Afrique doit relancer et transformer son agriculture qui est «un gisement de développement et d'emplois».

Saluant à son tour l'initiative Triple A, qu'il considère comme une idée à la fois novatrice et une révolution en matière de réflexion, Tariq Sijlmassi, le patron du Crédit Agricole du Maroc souligne l'importance de la question du financement. Pour lui, cette initiative ne peut remplacer le rôle du banquier pour «éviter l'exode rural» et encourager «le développement d'une agriculture moderne et solidaire». Il pense par ailleurs qu'à l'instar du Plan Maroc Vert «nous devons mettre face à des centaines de millions d'agriculteurs des centaines de milliards de dollars». Un financement qui va de pair avec le nécessité de prévoir, programmer les choses en particulier pour agir par anticipation: «dans les oasis, le développement des palmiers dattiers-qui font la richesse du Maroc demande un délai de grâce de sept ans, car il faut attendre sept ans pour que le dattier planté donne enfin des fruits». Outre le financement de l'agriculture, il y a également la question de l'énergie que la ministre de l'agriculture du Sénégal, Aminata Ndiaye, juge fondamentale pour le développement de l'Afrique. La COP 22 lui a donné l'opportunité de préciser sa pensée: «J'attends de cette conférence des engagements et des financements... dans l'agriculture, l'élevage et le traitement de l'eau avec des programmes adaptés et accompagnés par la communauté internationale», a-t-elle insisté avant de poursuivre: «que les fonds verts puissent servir également à l'électrification de l'Afrique», surtout en milieu rural.

### «Contexte d'une Afrique en mutation»

«Selon les experts, l'Afrique a un potentiel de création de 450 millions d'emplois d'ici 2050 dont à peine 250 millions sont identifiés. L'agriculture et l'agroalimentaire peuvent donc permettre de compléter le gap. L'initiative de la verticale Afrique-Méditerranée-Europe (AME) est une dynamique qui doit permettre de bâtir l'identité alimentation-agriculture», soutenait le président de la Fédération nationale des syndicats et exploitants agricoles (FNSEA), Xavier Beulin(décédé en février 2016) lors d'un colloque international organisé par la Fondation pour l'Agriculture et la ruralité dans le monde (FARM) le 8 décembre 2016 dans le Centre de conférences de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). La rencontre qui portait sur la réflexion «Emploi en Afrique: Et si l'agriculture était la solution?» a permis en trois tables rondes d'aborder la question sous différents angles: «Le potentiel de création d'emplois dans les filières agroalimentaires», «Créer un environnement favorable aux entrepreneurs ruraux», «Peut-on créer des emplois décents dans la production agricole?», «Rendre l'agriculture attirante pour les jeunes». Parmi les intervenants venus d'Afrique, de France et d'Europe, des experts et spécialistes des questions économiques et agricoles, des décideurs politiques et représentants des Organisations non gouvernementales, mais également des chercheurs et chefs d'entreprises.

La situation du continent africain, dominée par une forte croissance démographique avec une population jeune dont les deux tiers des habitants ont moins de 25 ans, va entraîner l'arrivée sur le marché de l'emploi de plusieurs millions de jeunes, notamment dans les régions rurales. Les filières agroalimentaires doi-

vent donc se préparer à absorber une partie non négligeable de ces actifs. Par ailleurs, l'émergence des classes moyennes, le défi de l'urbanisation, l'ambition de la croissance verte et le développement de la grande distribution peuvent représenter autant d'opportunités d'emplois. Mais l'augmentation nécessaire de la productivité du travail dans le domaine agricole pour accroître les revenus de ce secteur d'activité afin de diminuer les inégalités sociales et spatiales est un pari qu'il faut gagner. L'enjeu est donc à la fois de promouvoir un modèle de développement agricole qui soit productif, durable et inclusif, mais aussi d'exploiter les potentialités et gisements d'emplois considérables dans les industries et les services, d'amont et d'aval de l'agriculture. Cette situation suppose d'énormes investissements dans un partenariat publics-privés consolidé, y compris dans la formation des jeunes dans l'optique de la stabilité économique, politique et sociale de l'Afrique.

### «Quid du Protocole de Maputo?»

«Et si l'Afrique refusait le développement?», s'interroge la sociologue Axelle Kabou dans un ouvrage resté célèbre et publié en 1991 chez l'Harmattan. L'auteure, en retournant à la société et aux mentalités africaines, élabore deux hypothèses: «d'une part, et si le refus du développement était encore l'idéologie la mieux partagée en Afrique noire? D'autre part, et si le développement était perçu, à tous les échelons, comme reposant sur des diktats postcoloniaux que supporteraient mal des sociétés déjà fragilisées par l'histoire?».

Lors du 23ème Sommet de l'Union africaine, en juin 2014, à Malabo en Guinée équatoriale, qui avait pour thème «L'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique», les chefs d'Etat et de gouvernement des 54 pays ont fait le bilan de leur politique agricole mise en place une dizaine d'années auparavant dans le cadre du Protocole de Maputo par lequel les pays africains s'étaient engagés à consacrer au moins 10% de leur budget national au secteur agricole sur une période de 5 ans, il en ressortait que moins d'une quinzaine des Etats avaient atteint cet objectif.

Le continent, qui consacre environ 35 milliards de dollars par an à l'importation de denrées de base, peine à suivre le rythme toujours important de l'envolée des prix.

Pour donner corps à leur engagement, les Etats africains ont lancé dans l'optique du protocole de Maputo, en 2003, le Programme Détaillé de l'Agriculture Africaine (PDDAA). Un véritable cadre intégré pour encourager le développement agricole du continent avec comme objectif de réduire la pauvreté et d'améliorer la sécurité alimentaire par la hausse moyenne annuelle de 6% du taux de croissance agri-



cole. Or lors du 27ème Sommet de l'Union africaine(Ua) à Kigali au Rwanda, en juillet 2016, l'institution panafricaine est obligée de remettre l'agriculture au centre des préoccupations des pays africains: «l'agriculture est une priorité absolue», soulignait Rodha Peace Tumusiime, le Commissaire de l'Ua chargée de l'économie rurale et de l'agriculture. Pour elle, ce secteur doit être un moteur de développement économique et surtout un vecteur de lutte contre le chômage qui affecte principalement la jeunesse du continent: «Sans les progrès dans le secteur agricole, l'Afrique n'avancera pas». Et d'inviter les décideurs à impliquer davantage les femmes dans le secteur agricole si on veut atteindre les objectifs fixés la transformation de l'agriculture africaine et éradiquer la faim sur le continent d'ici à l'horizon 2025. Les agences alimentaires des Nations unies (PAM, FAO et FIFA) estimaient en juillet 2016 que plus de 60 millions de personnes dans le monde dont environ 40 millions en Afrique orientale et australe pourraient être en situation d'insécurité alimentaire à cause notamment des effets du phénomène climatique El Nino. La FAO, l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, estime par ailleurs qu'il faut augmenter la production agricole mondiale de 70% d'ici 2050 pour nourrir les 9,1 milliards de personnes qui vont peupler la planète. A la fin de 2014, quelques treize pays seulement sur les 54 que compte le continent ont consacré 10% des dépenses publiques à l'agriculture.

Un pays comme la Côte d'Ivoire, qui consacrait entre 16% et 26% des investissements publics à l'agriculture, de 1961 à 1975, a vu ce pourcentage chuté à 3,2%(164 milliards de FCFA) sur un budget national 5.014,3 milliards de FCFA en 2015.

Si l'initiative Triple A, adoptée à Marrakech dans le contexte de la COP 22 peut être considérée comme une bonne idée pour la relance de l'agriculture continentale, on n'est en droit de se demander pourquoi les Etats africains n'ont-ils pas jugé bon de respecter le Protocole de Maputo qui est déjà un instrument incitatif de promotion de l'agriculture. Le soutien apporté à l'initiative Triple A par des institutions comme la Banque africaine de développement (BAD) sera-t-il cette fois décisif pour promouvoir l'activité dans un secteur qui représente un quart du Produit intérieur brut (PIB) des africains et contribuer efficacement à la lutte contre le réchauffement climatique? La mise en application de l'initiative Triple A permettra d'y voir plus clair.



# Ensemble, gardons Douala propre !

## PAROLE DE TOUBIB !

Si la propreté est une vertu morale, elle est aussi, et très concrètement, un bien public : à ce titre, elle est notre affaire à tous. La propreté de Douala concerne chacun de nous dans ses allées et venues, au quotidien. Il est temps d'ouvrir les yeux et de regarder bien en face: l'insalubrité nous cerne.

La saleté nous assiège. Et son cortège de maladie nous guette. Qui peut se prétendre à l'abri d'un microbe que le vent propagera de quartier en quartier ? Il n'y a pas de liesse quand la crasse n'est pas loin, omniprésente, nauséabonde. La vie suffoque sous cette étreinte de la malpropreté. Parole de toubib: il y a urgence en la demeure. L'asphyxie nous menace: agissons avant qu'il ne soit trop tard ! Hommes, femmes, adolescents et enfants valides, chômeurs ou travailleurs, industriels, entrepreneurs, commerçants, débrouillards, débrouillardes.

Douala ne sera jamais une belle ville sans votre participation active et enthousiaste. Comme plusieurs rivières forment un grand fleuve à leur confluence, faisons chacun un petit geste pour Douala, pour notre ville. Un tout petit geste pendant les Journées Citoyennes de Propreté, et Douala respirera.



**Dr Fritz NTONE NTONE**

## Port Harcourt RAIN, THUNDERSTORM KILL ONE, LEAVE TWO IN CRITICAL CONDITION



Julius TAYLOR

**P**ort Harcourt, the capital of Nigeria's River State was struck by tragedy January 23, 2017, when a heavy rain with thunderstorm brought down at least two masts, destroyed bill boards and some roofs in Ikoku Mile 1 community.

A 16-year-old girl, who was said to be with her mother, was killed. While two others, including the coach of the Community Football team were left with broken skulls, battling for survival at the hospital.

The acting Managing Director of the Rivers State Signage and Advertising Agency, Chukwudi Dimkpa, told Channels Television that, "the state go-

vernment was conducting integrity test on poles and bill boards".

"Those found to have failed to obtain government approvals or to do maintenance will be made to face sanctions," Chukwudi said.

According to Facebook user, Christian Mfon Jornsens, the first rain of the year in Port Harcourt, wreaked havoc to properties. Jornsens shared the photos on his Facebook page with the status update: "First rain of the year...lucky me; I was about passing this route when it showed signs of rain. I decided to wait up a client. Then this... we are rich enough to run all these lines un-

derground with proper regulations."

Meanwhile, Port Harcourt's black soot rain is being blamed on the Okrika (legal) refinery. Port Harcourt needs urgent attention from environmentalists, the state government and the Federal Government of Nigeria to eliminate the cause and effect of the black soot rain in the city. For years, Rivers state indigenes have lamented the disastrous effects of gas flaring, oil spillage etc. on their farmlands and rivers.

That effect has now moved from the creeks to the city in form of the black soot rain. It will behoove the government to act fast and smart on this.

# Conakry



## Capitale Mondiale du Livre 2017



VILLE DE CONAKRY



REPUBLIQUE DE GUINEE  
Travail - Justice - Solidarité

**23 AVRIL 2017**  
**22 AVRIL 2018**



## CONAKRY, CAPITALE MONDIALE DU LIVRE 2017

Du 23 avril 2017 au 22 avril 2018, la cité guinéenne sera le cœur de l'une des manifestations culturelles les plus importantes à l'échelle internationale. Ainsi en a décidé l'Organisation des Nations-unies pour la l'éducation, la science et la culture (l'UNESCO) qui désigne, depuis 2001, une ville pour être pendant un an la locomotive de la promotion du livre à l'échelle de la planète. C'est la troisième ville africaine à recevoir cet honneur, après Alexandrie (2002) en Egypte et Port Harcourt (2014) au Nigeria.

Jean-Célestin EDJANGUÈ

**C**onter, raconter, retracer, illustrer, dire, écrire, témoigner pour les générations présentes et à venir... Consigner pour la postérité, pour l'humanité, pour la science, pour la connaissance, pour la culture, pour l'éternité.

Chaque année, depuis 2001, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (l'UNESCO), désigne une ville pour être la «Capitale mondiale du livre». La cité choisie s'engage à promouvoir les livres et la lecture et à mettre en pratique un programme d'animations et activités autour de ce support pour une période d'un an à compter de la journée mondiale du livre et du droit d'auteur célébrée par

la communauté internationale le 23 avril. En attendant Athènes\*, la capitale de la Grèce, pour 2018, c'est Conakry en Guinée qui a été élue cité du livre de l'année 2017 à l'échelle mondiale. Justifiant son choix, le Comité de sélection explique avoir souhaité distinguer Conakry «à la lumière de la qualité et de la diversité de son programme» notamment «pour l'attention accordée à l'implication des communautés» ainsi que «pour son budget maîtrisé et ses objectifs de développement qui mettent l'accent sur les jeunes et l'alphabetisation». Irina Bokova, la Directrice générale de l'UNESCO, visiblement impressionnée par le projet de la candidature de Conakry, a souligné

son approbation totale avec le choix opéré par le comité de sélection: «Les livres, l'apprentissage et la lecture sont essentiels à la vie. Le fort investissement de la République de Guinée dans la promotion des livres et de l'alphabetisation témoigne d'une vision claire de la culture et de l'éducation en tant que moteurs de développement, et l'UNESCO est déterminée à soutenir ces efforts», a-t-elle souligné.

### «Le résultat de longs efforts»

A l'origine de cet événement culturel au retentissement planétaire, un projet porté par un grain de folie: les 72 heures du livre de Conakry, qui se déroulent chaque année depuis 2009. Une manifes-

tation culturelle, certes, mais dont les implications sont diverses avec chaque année une thématique générique, des séances de dédicaces, des conférences-débats et de nombreux ateliers, sans oublier le concours du jeune écrivain et des excursions sur le terrain à la découverte du patrimoine industriel (comme les Mines de Boké), les ressources naturelles de la commune rurale de Kindia ou encore le charme exceptionnel des îles de Loos.

Car si le livre est à la fois support éducatif et un témoin inoxydable qui ravive la mémoire, il est aussi le levier par excellence sur lequel on peut s'appuyer pour impulser le développement économique, social, technologique, environnemental...durable d'une localité, d'une région, d'une nation ou même d'un continent. Et le livre, parce qu'il est à la fois un outil de connaissances, un objet de rencontres ou encore un moyen d'évasion et de découverte, s'impose comme l'instrument même de la promotion culturelle et du rapprochement entre les régions et les peuples, une arme pour la paix.

Cette conviction, qui a toujours été soutenue par des institutions comme l'UNESCO de même que des personnalités politiques de premier plan à l'instar de Léopold Sédar Senghor, premier président de la République du Sénégal, ou encore André Malraux, célèbre ministre Français de la Culture, est au centre de l'ambition qui guide les promoteurs des «72 heures du Livre de Conakry», le salon annuel du livre de la capitale de la République de Guinée.

## «Une terre d'écrivains et de cultures»

La manifestation lancée en 2009 démarre avec la journée mondiale du livre, le 23 avril, et se déroule officiellement jusqu'au 25 avril en



présence des dizaines de milliers de visiteurs, hommes et femmes de médias, auteurs, directeurs de collections, lecteurs et clubs littéraires. Ce qui a fini par faire de rendez-vous culturel unique, une véritable institution qui dépasse largement les frontières de la Guinée et de l'Afrique pour résonner aux quatre coins du monde. Et ce n'est finalement qu'une juste récompense si l'UNESCO a officiellement désigné «Conakry capitale mondiale du livre 2017».

Dans un continent, l'Afrique, qui est davantage réputé pour être une région de l'oralité avec une population analphabète importante, le choix de la capitale de la Guinée pour abriter l'événement culturel annuel le plus important au monde est incontestablement une reconnaissance des efforts effectués dans ce pays d'Afrique de l'ouest pour faire du livre et de la culture le cœur d'un développement qui favorise le bien-être de tous les enfants du continent en fraternisant avec le reste du monde.

Et pour tout cela, la terre de Laye Camara, Djibril Tamsir Niane, Tierno Monenembo, Lamine Kapi Camara, Keita Fodéba, Williams Sassine, mérite bien d'être une référence en termes de littérature sur le plan africain et d'endosser le label de capitale mondiale du livre. Après tout, l'Afrique n'est-elle pas le berceau de l'humanité

et le creuset des civilisations? Le continent aspire à n'être pas seulement le ventre de la culture de l'oralité, mais également l'arbre qui réunit un assemblage de feuilles imprimées et greffées sur un même tronc, pour exprimer le caractère d'une région à la fois dynamique et tellement insaisissable. Exactement comme le projet qui, depuis l'idée des 72 heures du livre, a permis de matérialiser le choix de Conakry capitale mondiale...du livre!

La neuvième édition des 72 heures du livre coïncidera donc avec le lancement le 23 avril 2017, de la manifestation Conakry capitale mondiale du livre. Un double événement qui devra s'imprimer dans la mémoire collective comme une aventure à la fois culturelle et humaine.

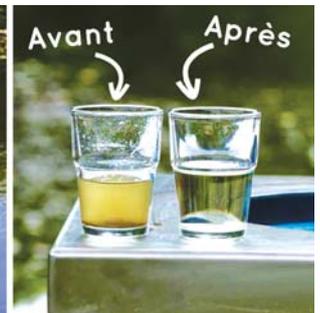
*\* Athènes est la dix-huitième ville à être nommée «Capitale mondiale du livre» depuis l'institution de cette manifestation par l'UNESCO en 2001. Les autres villes ayant eu cet honneur sont: Madrid, en 2001, Alexandrie en 2002, New Delhi en 2003, Anvers en 2004, Montréal en 2005, Turin en 2006, Bogota en 2007, Amsterdam en 2008, Beyrouth en 2009, Ljubljana en 2010, Buenos Aires en 2011, Erevan en 2012, Bangkok en 2013, Port Harcourt en 2014, Incheon en 2015, Wrocław en 2016 et Conakry en 2017.*

## Safe water cube

# LA FONTAINE QUI REND L'EAU POTABLE

Safe water peut recycler l'eau de pluie, des marais ou des rivières. Et répond ainsi aux problèmes d'accès à l'eau qui minent l'Afrique en particulier. Il s'agit d'une fontaine faite d'innox, mobile qui filtre l'eau sale pour la transformer en eau potable. Un système ingénieux qui ne nécessite ni électricité ni maintenance.

Florine NSEUMI Léa



D'après Jean-Paul Augereau, inventeur de la machine Safe water cube de nationalité française, Safe Water Cube est une fontaine capable de pomper de l'eau potable à raison de 1000 litres d'eau rendus potables par heure, 150 000 par mois. Elle pourrait ainsi permettre aux populations qui n'en ont pas d'avoir de l'eau potable.

L'ingénieur nantais a expliqué à **20 minutes** que pour la rendre potable, l'eau est pompée et incorporée dans le réservoir. La machine effectue alors un filtrage pour éliminer toutes les bactéries, mais sans détruire les minéraux bons pour la santé. L'opération se fait en cinq étapes, sans utilisation de produits chimiques : un filtre à sable, un filtre à charbon actif, qui permet d'éliminer les éventuels pesticides et éclaircit l'eau. Une cuve de décantation qui va permettre de retenir la matière en suspension dans l'eau. Deux micro-filtres en céramique pour éliminer les dernières impuretés et toutes les bactéries (le filtrage fonctionne sur des particules à partir d'une taille de 0,02 micron. Ces cinq étapes de filtration non chimique permettent de stopper tous les virus et bactéries à l'origine des diarrhées, dysenteries, choléra et hépatites, sans détruire les minéraux contenus dans l'eau.

Cependant, le dispositif ne peut recycler n'importe quelle eau : le cube ne peut par exemple pas rendre potable l'eau de mer à trop haute teneur en sel ou des eaux contenant des métaux lourds trop fins. Grâce à ses roues, il est possible de mouvoir la machine, qui pèse 80 kilos. La machine est entièrement mobile et mécanique.

Par ailleurs, aucune maintenance lourde, il suffit uniquement de changer un des filtres tous les 4 mois. La seule et unique maintenance de la Safe water cube est un entretien de l'ensemble des filtres par simple nettoyage à l'eau et au vinaigre. L'eau filtrée de la solution Safe water cube a été certifiée par huissier sous la référence CT16014035 (critères de l'Or-

ganisation Mondiale de la Santé – OMS). **Accès à l'eau potable au plus grand nombre**

Le projet de Jean-Paul Augereau est né il y a six ans. « Mais aujourd'hui le but n'est pas de vendre cette machine à des particuliers, pas de faire du chiffre. Nous voulons créer du lien social et aider les gens en les formant sur place, en organisant des ateliers de sensibilisation » a déclaré l'ingénieur français à **France 24**. Le projet a en effet la particularité de s'être implanté sur plusieurs continents, d'autant plus que dans certaines régions, les populations n'ont pas accès à l'eau potable.

Au Cameroun la ville de Dschang qui est jumelée à Nantes bénéficie de Safe Water cube. Lors d'un voyage à Nantes, Barthélémy Ndongson Lekane est employé communal de la ville de Dschang au Cameroun, avoue chez des confrères avoir pu tester les machines. « Ici à Dschang, nous avons de l'eau, mais peu de techniques pour la rendre potable. Souvent, les eaux ne sont traitées qu'avec du chlore, ce qui ne les rend pas propres à la consommation. Nous allons implanter le cube dans la zone de l'université et des résidences universitaires. Malgré nos avertissements, beaucoup d'étudiants continuent à consommer l'eau de puits attenants à des marais, qui n'est pas potable. Le Safe Water Cube permettrait de leur faire comprendre que toute eau n'est pas immédiatement propre à la consommation et d'éduquer la population estudiantine aux bons gestes ».

Au Sri Lanka, d'après notre confrère Alexandre Capron, un entrepreneur dans le domaine du contrôle qualité a importé une machine Safe water cube à Négombo, près de la capitale du Sri Lanka, qui lui permet de traiter les eaux usées. Les bons résultats l'ont incité à commander une deuxième machine pour faire face à une autre problématique. Les populations des zones du centre-nord du Sri Lanka, qu'on appelle le Triangle culturel,

sont lourdement touchées par des problèmes d'insuffisance rénale chronique du fait de l'écoulement dans la terre de pesticides et fongicides utilisés dans l'agriculture. Selon des statistiques nationales, les dernières études estiment que 5 000 personnes meurent à cause de cette maladie chaque année au Sri Lanka). C'est une catastrophe sanitaire à laquelle il n'y a pour l'instant pas de vraie réponse.

En Haïti, toujours d'après notre confrère, Safe water cube est une alternative en attendant que les infrastructures soient reconstruites, après l'ouragan Matthew qui a frappé Haïti en octobre dernier, beaucoup de réseaux qui ont été détruits n'ont jamais pu être rénovés par manque de moyens. L'épidémie de choléra, qui se transmet par l'eau contaminée, s'est gravement accentuée. Par ailleurs dans la capitale, des centres de traitement de l'eau existent, mais ils sont coûteux, et tombent régulièrement en panne, sans compter les coupures d'eaux régulières (début 2016, la capitale n'a pas eu d'eau pendant 10 jours à cause d'une panne d'électricité. Quatorze fontaines ont pu être installées. Avec chaque fontaine, un comité a été créé - avec trois femmes et deux hommes, deux anciens et trois jeunes - en charge du nettoyage de la machine et de la distribution d'eau potable. Cela peut paraître des gestes simples, mais boire de l'eau ou cuisiner, sans se demander si on sera malade, c'est une révolution pour les populations.

L'Inde, le Sénégal, les Philippines et l'Équateur ne sont pas en reste. L'objectif pour Safe Water Cube est d'installer 500 fontaines d'ici la fin de l'année 2017.

Près de deux milliards de personnes n'ont pas accès à l'eau potable dans le monde. La faute revient aux infrastructures défaillantes, à des maladies présentes dans l'eau, voire à des catastrophes naturelles la rendant impropre à la consommation. De telles inventions sont toujours les bienvenues pour la survie de l'humanité.

## Ethiopie

**PLUS DE 100 MORTS DANS UNE DECHARGE A ADDIS ABEBA**

**Plus d'une centaine de personnes ont trouvé la mort le 11 mars dernier dans l'éboulement de la plus grande décharge d'ordures du pays. Les causes de l'accident toujours recherchées.**

*Éric Vincent FOMO*

Malgré les trois jours de deuil national décrétés par le Parlement à compter du mercredi 15 mars dernier, l'Ethiopie continue de pleurer ses morts. En effet, ce pays de l'Afrique de l'est, 100 millions d'habitants, deuxième pays le plus peuplé du continent, a connu une terrible catastrophe le samedi 11 mars avec l'éboulement de la plus grande décharge d'ordures (plus de 30 hectares) du pays à Moshe, dans la banlieue de la capitale Addis-Abeba. Un flanc entier de la décharge s'est détaché et a emporté des habitations de fortune construites sur la décharge, causant le décès de plus d'une centaine d'Ethiopiens, ensevelis par les ordures. Des recherches sont menées par les autorités pour retrouver des survivants, mais sans grand espoir. Les victimes de cet éboulement sont pour la plu-part des femmes et des enfants qui fouillent quotidiennement les amoncellements de déchets pour trouver une pitance, a indiqué le ministre éthiopien de la Communication, Ne-gri Lech.

Moshe qui signifie « saleté » en argot amharique, la principale langue du pays, est depuis plus de 40 ans le principal lieu d'entreposage des ordures de la capitale Addis-Abeba. Pour les habitants, selon l'Agence France Presse, l'effondrement est dû à des travaux d'aplanissement au sommet de la montagne de déchets, dans le cadre de la construction d'une centrale au biogaz exploitant les ordures. Ces travaux auraient accentué la pression sur les flancs de la colline, entraînant l'éboulement. Cependant, la cause réelle de la tragédie reste encore à déterminer. Une enquête a été ouverte à cet effet, a indiqué le ministre de la Communication.

Il a ajouté que le gouvernement aidera les proches des victimes à couvrir les frais des funérailles. En 2016, selon d'autres sources, le gouvernement avait demandé d'évacuer le dépotoir en raison des travaux, mais les populations étaient restées malgré les avertissements. Le bilan, lui, ne cesse de s'alourdir.

Au soir du 20 mars, on dénombrait déjà 115 victimes. Deux nouveaux corps ayant été découverts enfouis dans les immondices. Les secouristes entendent prolonger leurs recherches dans les prochains jours pour retrouver d'autres corps. Des dizaines de victimes de ce drame national sont depuis inhumées à l'église « Aune Argali », non loin de la décharge. Près de 300 personnes appelées « squatteurs ou chiffonniers » vivent sur cette décharge dans le plus grand dénuement. L'éboulement de la décharge de Koshe n'est pas unique. En juillet 2000, l'effondrement d'une décharge d'une hauteur de 15 mètres avait fait au moins 208 morts et une centaine de disparus dans la périphérie de Manille, la capitale des Philippines. En 2016, au moins 16 personnes avaient été tuées et 61 blessées par une explosion dans une décharge de la périphérie de Cotonou au Bénin, où des riverains tentaient de récupérer de la farine avariée, qu'une entreprise venait de déposer avant d'y mettre le feu.

## Gestion des ordures ménagères en Afrique UNE PROBLEMATIQUE COMPLEXE



**Les difficultés liées à la gestion des ordures ménagères dans le continent sont dues en grande partie au manque de stabilité du secteur. Cette instabilité est multiple.**

Jean-Loïc AMOUGOU

Elle est d'ordre institutionnel : de façon générale dans la plupart des pays il n'existe pas de stratégie à moyen ou à long terme concernant le secteur des déchets ménagers.

- d'ordre technique : la gestion des déchets se limite à la collecte, au transport et à l'élimination au niveau des décharges provisoires. Il n'y a pas de valorisation des ordures ménagères du fait du manque d'infrastructures et de mécanismes pour cela ;

- d'ordre financier: il n'y a pas de pérennité dans le système de subvention pour les villes (bénéficiant d'un statut spécial) par l'Etat et les collectivités locales. Par conséquent les communes ne disposent pas de capacité d'autofinancement et de moyens suffisants à tous les niveaux techniques financiers.

- d'ordre managérial : l'absence de cadre juridique fragilise toutes les entreprises qui évoluent dans le secteur. Dans quelques rares cas, il existe une convention collective qui permet de « sécuriser » les techniciens de surface dans leur travail (couverture médicale, retraite, sécurité sociale ...);

- d'ordre comportemental : mauvais comportements des citoyens par rapport à la gestion des déchets.

C'est ce clair-obscur qui caractérise la gestion des ordures ménagères en Afrique qui

explique l'insalubrité chronique que l'on observe dans certaines grandes villes africaines. Le cas d'Antananarivo est symptomatique de cette triste réalité. La capitale malgache est une poubelle géante. Le témoignage cette habitante d'Antananarivo témoigne de l'exaspération des populations : « *On trouve des bacs à ordures pleins dans tous les quartiers de Tana et ça me fait honte. Surtout quand il y a les étrangers, mes amis étrangers qui viennent. Pour moi la mairie et l'Etat malgache ne font rien !* »

Entre la commune et le gouvernement - la gestion des déchets est sous tutelle du ministère de l'Eau, chacun rejette la faute sur l'autre.

Selon la maire d'Antananarivo, Lalao Ravalomana, l'Etat doit restituer la gestion des ordures à la commune. De son côté, le gouvernement accuse la ville de ne pas avoir versé la redevance sur les ordures ménagères au service de gestion des déchets. Le gouvernement vient d'accorder 160 mille euros au service de gestion des ordures. L'aide d'urgence, financée en partie par la banque africaine de développement, prendra fin en mars.

Au Gabon, le problème de traitement des ordures ménagères à Libreville continue de se poser avec acuité, sans perspective de

résolution. En effet, quelques mois seulement après sa mise en activité, la société "AVERDA" qui a pris la place de SOVOG dans la gestion des déchets de la capitale gabonaise, se trouve aujourd'hui face à un dilemme marqué d'une part par la qualité de ses engins devenus moribonds, et d'autre part par la saturation du site de Mindoubé qui sert depuis lors de décharge publique.

S'agissant du premier point, le Caterpillar à chenille, un engin de grande performance affecté aux traitements des ordures serait actuellement en panne. Pour pallier cette difficulté, les responsables d'AVERDA ont réquisitionné un autre engin de substitution. Sans effet.

Comme si cela ne suffisait pas, pour augmenter les malheurs qui veulent accabler "AVERDA", la décharge publique elle-même se trouve submergée pire encore, complètement saturée au point où les techniciens commis à la tâche sont contraints de procéder au rafistolage de la zone pour caser les ordures.

Tous les regards sont tournés vers les pouvoirs publics qui ont annoncé la mise à disposition d'un nouveau site de traitement des ordures ménagères une bonne fois pour toute, celui de Mindoubé aujourd'hui en déliquescence ne pouvant plus répondre aux besoins de la capitale gabonaise.

# MOHAMMED VI

# UN ROI ICONOCLASTE

**L'histoire retiendra que Mohammed VI a ramené son pays au sein de l'UA l'organisation continentale. Toutefois, celui qui préside aux destinées du Maroc, n'est pas apprécié de tous.**



Florine NSEUMI Léa

Après trente ans d'absence, le royaume chérifien vient de retrouver son siège au sein de l'Union africaine. Un acte politique fort qui rehausse l'image de marque du roi du Maroc auprès de ses homologues après que 39 pays sur 54 s'étaient prononcés en faveur du retour au sein de l'UA du Maroc, qui avait quitté avec fracas l'organisation en 1984. Mohammed VI est par ailleurs l'un des rares « fils à papa » à avoir fait toutes ses études dans son pays. Il aura pour cela obtenu tous les diplômes primaires et universitaires allant du Cepe au DEA. Le 28 juin 1973, à l'âge de 9 ans, il obtient le certificat d'études primaires et poursuit ses études secondaires au Collège royal où il obtient son baccalauréat marocain en 1981. En 1985, il obtient sa licence en droit à la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Rabat. Le sujet de son mémoire porte sur « l'Union arabo-africaine et la stratégie du royaume du Maroc en matière de relations internationales ». En 1987, il obtient le premier certificat d'études supérieures (CES) en sciences politiques avec mention. En juillet 1988, il réussit, avec mention, ses derniers examens pour l'obtention du DEA en droit public.

## Pouvoir

Le monarque du Maroc accède au trône le 23 juillet 1999, après le décès de son père Hassan II. Son intronisation est célébrée le 30 juillet 1999. Jeune, on le considère comme un dirigeant moderne, modéré et ouvert. Sous le règne de Mohammed VI, le Maroc entretient des relations économiques et politiques très importantes avec nombre de pays aussi bien occidentaux qu'africains afin de soutenir le processus de démocratisation du Royaume. Pour le Sahara occidental, Mohammed VI a proposé un large plan d'autonomie. De plus, les relations avec le pays voisin, l'Algérie, ont commencé à s'apaiser. Depuis le Printemps arabe, les relations économiques et les échanges s'intensifient (échanges gaziers, en électricité...); l'ouverture des frontières est évoquée dans un débat ouvert. Avec les États-Unis les relations sont bonnes. L'Amérique voit dans le Maroc de Mohammed VI un partenaire important contre le terrorisme au Maghreb. Les États-Unis ont également soutenu les réformes politiques de 2011 annoncées par le souverain chérifien.

En Afrique, Mohammed VI a effectué plusieurs tournées diplomatiques à travers le continent noir, dans le

cadre d'une coopération économique et au Moyen-Orient dans le cadre de la possible intégration du Maroc dans le Conseil de coopération du Golfe. Le Maroc a adopté des positions de soutiens vis-à-vis des pays touchés par le Printemps arabe.

Le roi, en tant que chef suprême des Forces armées royales, prend la décision d'engager les F-16 marocains dans la coalition arabe-occidentale en Syrie et en Irak dans la lutte contre l'État Islamique. L'armée marocaine rejoindra également l'Alliance Islamique (alliance militaire contre le terrorisme) qui est composée de pays très importants comme la Turquie, l'Arabie Saoudite, le Pakistan, l'Égypte. Il donne également son accord à une intervention au Yémen à la suite du coup d'État des Houthis financés par l'Iran sur le président légitime du Yémen. Au niveau international, le roi signe de nombreux accords avec la Russie de Vladimir Poutine lors de sa visite à Moscou en 2016 et maintient la présence des investisseurs marocains en Afrique (Gabon, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Sénégal, Mali). Il renforcera les liens économiques et diplomatiques avec la Chine du président Xi Jinping autour de 15 conventions socio-économiques ainsi



que culturels et judiciaires et d'un partenariat stratégique affirmé lors de sa visite du 12 mai 2016 à Pékin. Le Maroc bénéficie également d'un soutien très actif de la part des pays de Coopération du Golfe dans les investissements et dans le soutien à l'intégrité territoriale du Maroc. Le Roi du Maroc continuera dans sa lancée du discours de Riyad vers la diversification des partenaires économiques et politiques.

### Controverse

Mais, certaines divergences persistent toujours. Les espoirs nés de l'arrivée au pouvoir de Mohammed VI, en 1999, se sont progressivement évanouis, mais les tabous ont progressivement reculé ces dernières années. La réforme du Code de la famille, en 2004, et l'inscription dans la constitution de l'égalité homme-femme sont à ce jour les seules avancées en matière de droits des femmes. Les grands problèmes à résoudre (la question des islamistes et celle du Sahara occidental notamment) sont d'une tout autre nature

Mohammed VI ne joue pas un rôle important dans le conflit israélo-arabe comme son père Hassan II, qui œuvrait pour le rapprochement entre Israéliens et Palestiniens. Mohammed VI pourtant, président d'Al Qods, affiche un soutien aux droits légitimes du peuple palestinien.

Mohammed VI subit surtout l'adverse de son cousin qui dresse un portrait intime et féroce de la cour chérifienne, où il a été élevé. L'auteur, qui vit depuis 2002 aux Etats-Unis, plaide surtout pour l'abolition du Makhzen, terme qui désigne l'administration toute puissante : la cour, les institutions liées au palais et les proches conseillers du roi. Ancien journaliste et cofondateur d'un journal au ton libre et original au Maroc, Ali Amar a commis un brûlot sorti aux Editions Calmann-Lévy sur les malentendus entourant les dix ans de règne du jeune roi Mohammed VI. Selon l'auteur, «derrière les apparences, se cache pourtant une monarchie affairiste, engoncée dans les pesanteurs de son appareil et de son faste (...)».

De fait, d'emblée, Ali Amar se pose la question: «Qui connaît vraiment Mohammed VI?» et d'enchaîner «L'héritier de Hassan II monté sur le trône du Royaume chérifien il y a déjà dix ans projette en Occident l'image d'un jeune monarque moderne, modéré et ouvert, qui souhaite plus que tout sortir son pays de la misère et l'amarrer à cette Europe proche. Son régime est perçu comme un modèle de transition dans un monde arabe en déliquescence, où l'écrasante majorité des Etats, monarchies et Républiques confondues, sont soit cadavres sous la férule de potentats, soit en proie à une instabilité chronique. Pourtant, l'illusion de ce Royaume en mouvement est née d'une légende bien tenace, entretenue par une communication efficace mais trompeuse: le "Printemps marocain" n'a pas subitement bourgeonné, comme on le croit trop souvent, au lendemain du 23 juillet 1999, date de la disparition de Hassan II».

## Opérations de déguerpissements

## LES OMELETTES DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**Le phénomène est commun à tous les pays africains. Au Cameroun, Yaoundé et Douala sont les deux villes victimes des déguerpissements forcés opérés par la Communauté Urbaine.**

Florine NSEUMI Léa

Les ordonnances du 6 Juillet 1974 portant sur le régime foncier et la loi n°80 du 22 juillet 1980 portant sur la répression des atteintes foncières au Cameroun légitiment à juste titre, les actes barbares de casse et autres déguerpissement. Pour des raisons d'utilité publique et terre n'appartenant pas aux habitants ; les familles entières se retrouvent à la belle étoile. Selon l'étude menée par l'agence panafricaine des bâtisseurs, 100% d'habitants sont conscients qu'ils se sont installés dans des domaines privés, 72,2% ignorent jusqu'ici le statut de la zone non constructible du site lors de leur installation, 65% sont conscients d'un éminent déguerpissement de leur site, 95 % redoutent et ou renient l'effectivité de ce déguerpissement. Toujours selon ladite étude, 80% d'occupants ont acheté leur lopin de terre et que le processus d'occupation illicite a fait l'objet d'un commerce fructueux, au mieux d'une escroquerie très florissante. Les résultats de cette étude précise encore que près de 89% des occupants de ces sites à problèmes proviennent des autres régions parmi lesquelles la région de l'ouest qui occupe le premier rang avec 40% contre le Centre et le nord-ouest qui représentent 10%.

### Casse à tout prix

Le quartier Bonabéri à Douala fait l'objet d'évictions depuis les années 80-90, lorsque la Mission d'aménagement et de gestion des zones industrielles (Magzi), obtient des autorités du Département du Wouri le déguerpissement des populations à proximité des usines pour extension et exploitation du site. Cependant, la localité de Nkomba est épargnée par les casses grâce à une correspondance du Secrétaire Général de la présidence de la République de l'époque, Bello Bouba Maïgari, qui souligne que «le village Nkomba n'est pas compris dans l'extension de la



zone industrielle de la Magzi datée du 7 avril 1981». Seulement en 1999, les populations de Nkomba sont rattrapées par les évictions de la Magzi, qui foule au pied la note de la présidence. Outre Bonabéri, les quartiers Bamenda (du côté de la zone industrielle de Bassa), PK8, axe lourd, Makepe Missoke ne sont pas en reste.

La communauté urbaine de Yaoundé est devenue le bourreau des habitants des marais de Mokolo, Etoa-Meki, Mvog-Ebanda, d'Ekounou, de Nkolbisson (Ekikie), d'Emana, d'Elig-Effa. Les bulldozers de Gilbert Tsimi Evouna. Ces différentes opérations de déguerpissement sont justifiées par une volonté de restructuration des quartiers centraux et d'embellissement des villes. L'on envisage bâtir des immeubles commerciaux, des boutiques le long des axes routiers ; des cités modernes. Aussi bien à Yaoundé qu'à Douala, les méthodes de déguerpissement sont presque les mêmes. Après une mise en demeure verbale, les démolitions interviennent souvent un ou deux jours ou quelques semaines après le passage des équipes de marquage de la Communauté Urbaine.

### La raison d'Etat

Selon les ONG de défense des droits de l'habitat, il s'agit de violation du droit au logement dans le sens où des

milliers de personnes sont mises à la rue, sans préavis formels et officiels, ni indemnisation pour les quelques-unes qui ont des titres de propriété. Concrètement les déguerpissements forcés se traduisent par la destruction des maisons et les victimes ne sont pas souvent indemnisées. Aussi, le Réseau National des Habitants du Cameroun (RNHC) et l'ONG ASSOAL ont réuni les victimes non indemnisées des déguerpissements le 28 septembre 2016 à Yaoundé. Dans son édition en kiosque le 5 octobre 2016. Le RNHC, à travers l'un de ses bras séculiers, l'Observatoire National du Droit au Logement (ONDAL), a institué le Tribunal populaire contre les évictions forcées. «Il s'agit d'un outil de plaidoyer qui permet d'attirer l'attention de l'opinion nationale et internationale sur les cas de violation du droit au logement, et qui emprunte son organisation aux tribunaux classiques». Le Réseau National des Habitants du Cameroun a fait du lobbying auprès de la communauté urbaine de la ville de Yaoundé. Ce lobbying ne consiste pas à empêcher à la communauté urbaine de mener les actions entreprises mais à orienter ses actions vers une meilleure politique plus respectueuse des droits des habitants tout en recherchant des solutions alternatives à la limitation de la violation des droits à la terre et au logement.

## DAKAR SE FAIT BELLE ?

**A la fois métropole du Sénégal (1,8 millions d'habitants) et capitale de l'Afrique de l'Ouest, avec Abidjan (Côte d'Ivoire), Dakar est considéré comme l'une des plus belles villes d'Afrique au sud du Sahara.**

Janvier NGWANZA OWONO

Belle, tous les voyageurs qui visitent cette ville restent stupéfaits à la vue de sa corniche ouest, du monument de la renaissance africaine qui surplombe la ville, des rues tracées en damiers du centre-ville, symbole des vestiges de la colonisation française. Les dakarois pourraient-ils en dire autant de leur ville ? Si au quotidien de nombreux efforts sont fait pour préserver la beauté de la ville çà et là, la question de la gestion de l'assainissement de Dakar reste un véritable casse-tête pour les autorités centrales et dé-centralisées du pays, ainsi que pour les populations. Il suffit d'une petite pluie en hivernage pour se rendre compte que Dakar n'est pas si belle que ça : eaux de ruissellement non évacuées, canalisations obstruées, eaux des fosses, sans oublier l'énorme problème de la gestion quotidienne des ordures ménagères. On se retrouve donc ici face au paradoxe d'une ville belle en apparence, mais moins en réalité.

Les mesures ne manquent pourtant pas tant au plan institutionnel que réglementaire pour répondre à la problématique de l'assainissement et de la salubrité à Dakar. Du point de vue réglementaire, on peut citer quelques textes comme : La loi 96-06 du 22 mars 1996 portant code des collectivités locales ; La loi 2001-01 du 15 janvier 2001 portant code de l'environnement ; la loi 83-71 du 05 juillet 1983 fixant entre autres de contrôle de la salubrité publique ; la loi 81-13 du 4 mars 1981 portant code de l'eau au Sénégal et ses décrets d'application ; la loi 83-71 du 5 juillet 1983 fixant entre autres les moyens de contrôle de la salubrité publique ; La loi n° 2009-24 du 08 juillet 2009 portant code de l'assainissement. De nombreuses institutions ont également la charge de la gestion de la propreté dans la ville de Dakar : on peut citer entre autres les ministères de l'environnement, de l'Assainissement de l'Hygiène Publique et de l'Hydraulique Urbaine, de la Santé et de la Prévention, de l'Intérieur et des Collectivités locales et de la Décentralisation.

Problème, la gestion des ordures ménagères et des eaux usées tel qu'opérée à Dakar ne permet pas de résoudre la question de son assainissement. Dépôts, dépôts clandestins, manque de ra-



massage, égouts à ciel ouverts, eaux usées qui ruissellent de partout. De plus la gestion des ordures ménagères se limite à la collecte, au transport, à l'élimination au niveau des décharges sans revalorisation des déchets. Les modèles mis en œuvre sont inadaptés, on note une insuffisance d'agents de nettoyage. La non maîtrise de la qualité mais aussi de la quantité des déchets produits, l'importance de l'accroissement de sa population, le dynamisme économique, des structures de collectes et d'assainissement dépassées constituent entre autres les problèmes posés par la gestion des déchets et des eaux usées. Tout ceci a des impacts sur l'environnement, la santé et le cadre de vie de Dakar et des habitants : Les tas d'immondices ayant une conséquence sur l'esthétique, la prolifération des vecteurs tels les mouches, moustiques et rats, l'apparition de maladies telles que le choléra, la peste, le paludisme, certaines filarioses, la gale et toutes sortes de diarrhées.

De l'avis des acteurs de la filière, beaucoup reste à faire et quelques pistes de réflexions sont évoquées. C'est ainsi qu'au cours des « green talk », les responsables d'Ecofund Sénégal dans une publication en juin 2015 portant sur « la gestion des ordures ménagères au Sénégal » vont suggérer de : réformer le cadre juridique pour une meilleure mise en œuvre de la gestion des déchets ménagers ; d'étudier la faisabilité de la mise en place d'une écotaxe pour la valorisation des déchets ; de la prise en charge par l'Etat du Sénégal de la mise en place

d'infrastructures au niveau des collectivités et par conséquent des quartiers ; la mise en place d'une approche filière (trialogue de déchets) par la création de zones tampons réceptives afin d'éviter les décharges clandestines ; d'appuyer technique aux collectivités locales à travers la formation sur les compétences (métiers des déchets) avec les parties prenantes ; de sensibiliser, informer et éduquer les citoyens pour amener d'une part ces derniers à repenser leur mode de production des déchets et d'autre part, penser à des solutions simples et basiques de valorisation (le recyclage dans une moindre mesure) des déchets pour une meilleure prise de conscience citoyenne ; réhabiliter le service d'hygiène pour un retour des bonnes pratiques des citoyens.

Il est difficile de refuser à la ville de Dakar sa splendeur au vu de nombreuses actions menées au quotidien par les autorités étatiques mais aussi par les collectivités locales pour garder la ville propre. En exemples, on peut citer les employés du ministère de l'urbanisme et du cadre de vie qui s'attellent à balayer les artères de la ville au quotidien, les mairies qui s'efforcent à assurer le service de ramassage d'ordures grâce à des contrats avec des concessionnaires privés spécialisé, la vidange des égouts à l'approche de chaque hivernage. Tout ceci montre à quel point la propreté et la beauté de Dakar constituent des questions importantes pour les autorités sénégalaises, mais aussi pour les populations.

## Tourisme

# ALLONS A POINTE-NOIRE !

**Pointe-Noire est une ville où il fait bon vivre. Longtemps la délinquance y a été plus faible que dans les autres villes du pays du fait de son dynamisme.**

Florine NSEUMI Léa

**P**ointe-Noire est la capitale économique de la République du Congo, située à l'extrême sud du pays. Sise à l'ouest de l'Afrique, sur la façade atlantique, la ville constitue le débouché naturel d'un axe de communication prépondérant entre l'Afrique centrale et les eaux internationales ; à ce titre, la ville représente pour la République du Congo un poumon économique alimenté par l'activité du terminal pétrolier de Djeno et de son port en eau profonde. Avec plus de 1,1 million d'habitants dans l'agglomération, répartis sur six communes qui sont : Lumumba, Mvoumvou, Tié Tié, Loandjili, Mongo Mpoukou et Ngoyo Pointe-Noire, aussi appelée Ponton La Belle ou Ndjindji, est l'ancienne capitale du Moyen-Congo à l'époque coloniale et du département du Kouilou au moment de l'indépendance. Aujourd'hui séparée de ce dernier, elle est devenue un département à part entière divisée en six arrondissements. Elle est jumelée avec la ville française du Havre en Normandie.

A pied ou en automobile, la balade à « Ponto La Belle » vous fait admirer l'histoire et le culturel. Les étapes marquantes de cette randonnée font découvrir tour à tour, la Maison de l'administrateur colonial, Raphaël Antonetti, la place Joseph Poabou, le premier palais de justice de Pointe-Noire dans le quartier du port, l'hôtel Ottino, du nom de l'entrepreneur d'origine italienne, prestataire pour la Société de Construction des Batignolles, spécialisé dans le béton armé. Mais aussi, la gare du chemin de fer Congo-Océan, le boulevard de Loango, le rond-point Kassaï, la place dite place des 7 chemins. Actuellement, du fait de la croissance démographique et urbaine mal encadrée de l'agglomération l'insécurité s'installe, même dans les quartiers centraux, la sécurité étant parfaitement assurée dans la ville comme dans l'arrière-pays.

Le centre-ville compte de nombreux édifices qui rappellent le passé colonial : la Gare CFCO, chef-d'œuvre des années 1930, et d'autres édifices remarquables des années 1930 à 1955, comme la Cathédrale Notre-Dame (architecte Alazard, 1953), la Chambre de Commerce de style Art déco ou encore la Poste Centrale. On peut aussi y trouver un marché central de produits issus de l'artisanat tels que des statuettes, des masques, des peintures, etc. ainsi qu'un marché alimentaire, en particulier de produit issu de la mer, à Tchimbamba. La plage de Loango, lieu de



débarquement des premiers missionnaires catholiques, et la plage de la Pointe-Indienne sont des lieux de détente. Les gorges de Dioisso et le lac Nanga à la sortie sud sont des lieux de visites touristiques. Depuis le début des années 1980, Pointe-Noire n'a cessé de croître et d'attirer de nouveaux habitants, du fait surtout de l'activité pétrolière de Total (ancien Elf Congo), d'ENI et d'autres groupes pétroliers mais aussi parce que la ville est globalement épargnée par les affrontements consécutifs à la guerre civile du Congo-Brazzaville qui secoue le pays dans les années 1990.

### Hydrocarbures

L'activité pétrolière constitue toujours le secteur principal de l'économie congolaise. Elle emploie une forte quantité de main-d'œuvre et génère une forte activité de sous-traitance. Cette activité reste essentielle à Pointe-Noire et son développement sous poursuit, en particulier sous la houlette de Total qui représente plus de 50% de la production pétrolière nationale et exploite dix des vingt-trois champs pétroliers offshore actifs au large des côtes du Congo. Ainsi, le projet Moho-Nord permet l'exploitation depuis 2015 de nouvelles réserves dans la concession Moho-Bilondo avec pour objectif 140.000 bep/j en 2017.

Ces projets ont des effets d'entraînement sur les entreprises nationales congolaises ou étrangères implantées, en témoigne le grand projet Moho-Nord développé conjointement avec l'entreprise d'Etat qu'est la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) mais aussi Chevron Overseas Congo qui participent à hauteur de 46,5% à elles deux. Les retombées économiques de ce secteur profitent à l'industrie de la ville qui s'est un peu diversifiée : production de gaz, textile, alimentation, chimie...

### Pollution

Toutefois, la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme, une ONG partenaire de l'Onu, et du Conseil d'Europe, appelle à relativiser l'impact économique de ces activités pétrolières pour les habitants de Djeno dans son rapport à charge intitulé Gestion de la rente pétrolière au Congo Brazzaville : mal gouvernance et violations des droits de l'Homme.

Quoi qu'il en soit, la présence du port et du terminal pétrolier, l'essor des services, ainsi que la construction d'un aéroport international, ont fait de Pointe-Noire une cité de première importance pour le commerce africain et surtout pour l'économie nationale puisqu'elle assure 83 % des recettes budgétaires de la République du Congo. À l'inverse, depuis le début des années 1990, l'économie informelle faite de multiples commerces et services, s'y est massivement développée en réponse au chômage qui touche les diplômés du système éducatif.

Cette activité n'est pas sans conséquences délétères sur l'environnement, la santé des habitants et sur l'agriculture: En 2004, un accident s'était produit au village Tchinkanou (au sud de Pointe-Noire), provoquant le déversement important du brut dans la rivière Samba, principale source d'eau des populations. «Les habitants ne savaient pas quoi boire, et la catastrophe s'est propagée vers d'autres villages», témoigne à l'IPS, un originaire de Tchinkanou résidant à Pointe-Noire, connu sous le pseudonyme de Tchatcho Mbala. En septembre 2012, une marée noire pollue les côtes dans le silence le plus total. Piqué au vif, accusé de non-assistance à population en danger, le gouvernement sort enfin de sa léthargie récurrente 4 mois après les faits", sans doute sous la pression des ONG.



**POINTE-NOIRE**



# Hysacam : une solution africaine pour la propreté des villes

Hysacam, leader africain de la gestion des déchets, ambitionne d'offrir aux villes du continent, un service de propreté de qualité digne des exigences de notre temps.

## Succes-story

Opérateur historique dans le secteur de la propreté et de l'environnement, la société Hysacam, créée en 1969, assure la propreté des 13 principales villes du Cameroun. Un fait rare en Afrique où beaucoup de capitales peinent à assurer la collecte de leurs déchets.

Première entreprise africaine dans le domaine de la propreté urbaine, du traitement et de la valorisation des déchets, son expertise est sollicitée à N'Djaména (Tchad), Niamey (Niger), Monrovia (Liberia), Cotonou (Bénin)... En décembre 2009, réunis à Marrakech (Maroc), les maires africains ont reconnu ce savoir-faire en décernant à Hysacam, le 1er Prix Africains de la gestion des déchets en Afrique. En 2010 et 2011, son Système de Management de la Qualité, tournée vers la satisfaction des populations et des municipalités, a reçu du Bureau Veritas, la Certification ISO 9001 version 2008. En 2011, elle a mobilisé 14 milliards de FCFA pour acquérir 125 nouveaux camions et engins de propreté.

## Les piliers de la réussite

• **Optimisation des modes de collecte et maîtrise des coûts** : La stratégie de l'entreprise consiste à optimiser en permanence les modes de collecte en prenant en compte les spécificités des villes africaines. Ce qui lui permet aujourd'hui, tout en utilisant les mêmes technologies que les multinationales occidentales, de pratiquer sur le continent, des coûts trois à quatre fois inférieurs. En effet, les quatre décennies d'expérience au service des villes africaines, ont permis à Hysacam de développer une politique des coûts adaptée à la configuration et aux ressources de ces villes.

## Innovation permanente :

La réussite de l'entreprise repose sur son souci permanent d'innover. Elle a inauguré en 2011 en Nkolfoulou, une banlieue de Yaoundé, la première Centrale de Captage et de Traitement du Biogaz en Afrique centrale dans le domaine des déchets ménagers. Un projet similaire a vu le jour en novembre 2014 à Douala PK 10. Ces Centrales de Traitement du Biogaz permettront, dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique, d'éviter les émissions de plus 500 tonnes équivalent Co2 par jour.

Sans ces initiatives, le coût du traitement des ordures ménagères à Yaoundé et à Douala, tel qu'il est pratiqué aujourd'hui, conformément aux normes internationales, aurait pu être quadruplé. Mais ces villes camerounaises, tout en bénéficiant de ce standard, ne supportent finalement que le quart de ce coût, le supplément devant être pris en charge par la vente des crédits carbone.

Hysacam se positionne ainsi comme un partenaire du développement durable des villes : elle les accompagne en mettant son savoir-faire au service des solutions innovantes qui leur permettent de mieux amortir les coûts de collecte et de traitement des déchets.

## Une politique de renouvellement régulier du matériel

Les performances reconnues de cette entreprise, sont adossées à une politique de renouvellement à intervalles réguliers des équipements de collecte, qui lui permet de disposer de la capacité de faire face à tout moment aux sollicitations croissantes des villes en matière de propreté.

○ **En 2001**, l'entreprise fait sensation dans toute l'Afrique par l'acquisition de 90 bennes à ordures ménagères. Elle avait pour la première fois, introduit en Afrique des balayeuses mécaniques et des laveuses de rues.

○ **En 2007**, elle renforce son parc avec 80 camions de propreté haut de gamme.

○ **En 2009**, 40 autres camions neufs vont s'y ajouter.

○ **En 2011**, 125 camions de dernière génération, représentant un investissement de plus de 22 millions d'euros, viennent renforcer la capacité logistique de l'entreprise.

La livraison des 125 nouveaux camions avait suscité en son temps l'intérêt du landerneau économique et la fierté des populations camerounaises. L'opération « Caravane de la Propreté » qui avait suivi la réception des ces camions, avait sillonné les grands axes routiers du Cameroun. Soit près de 4 000 km de route nettoyés.

## Forte intensité en main-d'œuvre

L'entreprise emploie 5 000 jeunes issus d'horizons divers. Le développement de l'entreprise a fait de la propreté l'un des meilleurs marqueurs de cohésion et d'intégration sociale.

Au-delà de ces capacités techniques et industrielles, la dimension sociale de l'activité d'Hysacam, la situe au confluent des enjeux économique, politique, touristique, sanitaire, sociologique... pour un développement durable.

## Chiffres clés

**Capital** : plus de 9 millions d'Euros

**Chiffre d'affaires (2011)** : 36 millions d'Euros

**Population desservie** : plus de 10 millions de personnes. Soit près de 5 000 tonnes de déchets traités par jour.

**Matériel roulant** : 400 camions et 30 engins lourds.

**Quantité de biogaz traitée (gaz à effet de serre dont l'émission est évitée)** : 500 teq Co2/j

**Employés** : 5 000 personnes.

**Métiers** : collecte et traitement des déchets ; mise en place de projets MDP sur les centres de traitement de déchets ; criblage des plages ; nettoyage des villes ; ingénierie urbaine.



Société anonyme au capital de 6 000 000 000 FCFA.  
Siège social : Z.I. Bassa BP: 1420 Douala (Cameroun)  
Tél. : +237 33 37 80 87- Fax : +237 33 37 80 90  
[www.hysacam-proprete.com](http://www.hysacam-proprete.com)

# UNE PLANÈTE OÙ IL FAIT BON VIVRE, C'EST POSSIBLE !

L'ouvrage « **Demain, un nouveau monde en marche** » propose des attitudes et habitudes positives qui redonnent espoir pour les générations futures.

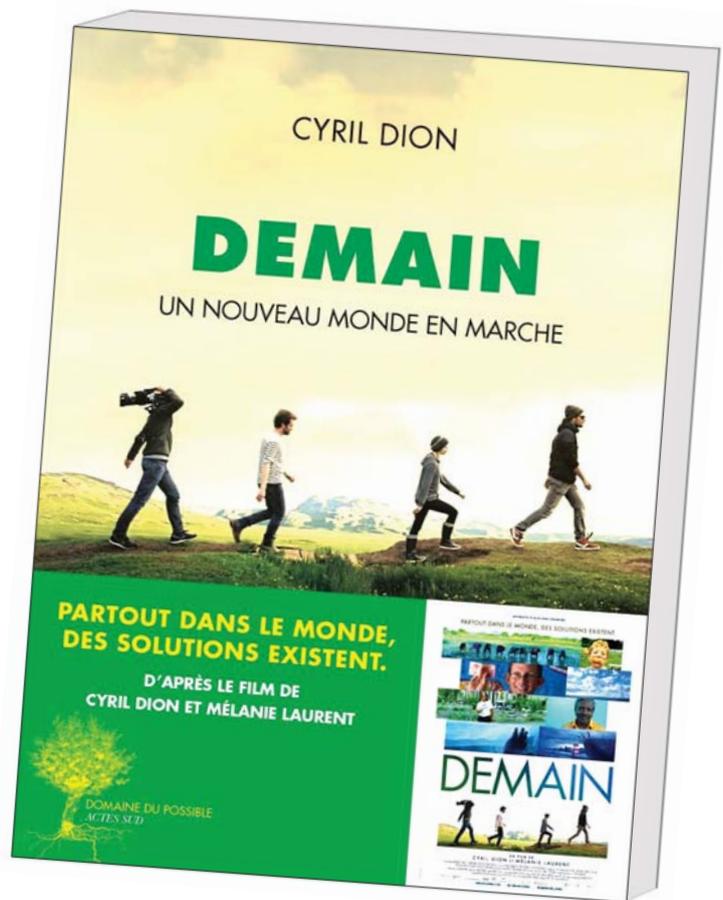
Éric Vincent FOMO

Le 2 décembre 2015, au milieu de la COP 21 à Paris, les éditions Actes Sud sortent le film « **Demain, un nouveau monde en marche** ». Réalisation de Cyril Dion et Mélanie Laurent, le road-movie a fait du tabac lors de la Foire du Livre de Bruxelles 2016. Le film montre des solutions possibles pour améliorer le monde de demain. Comment en est-on arrivé là ? En 2012, Cyril Dion alors directeur de l'ONG Colibris fondée par Pierre Rabhi en 2006, prend connaissance d'une étude publiée en juillet dans la revue *Nature* par vingt-deux scientifiques toutes nationalités confondues (avec en tête Anthony Barnosky et Elizabeth Hadly), et qui annonce la disparition possible d'une partie de l'humanité d'ici à 2100. La nouvelle semble ne pas du tout préoccuper les médias qui en font à peine un traitement de seconde zone. Il constitue donc une équipe avec l'actrice-réalisatrice Mélanie Laurent, pour découvrir à quoi notre monde pourrait ressembler si nous mettions bout à bout certaines des meilleures solutions que nous connaissons déjà dans l'agriculture, l'énergie, l'économie, l'éducation et la démocratie.

Selon la note de l'éditeur, ce voyage les mène dans dix pays où ils découvrent des expériences de résilience aux phénomènes de changements climatiques, de la crise énergétique et de la dette (en Europe surtout)...L'ouvrage met en perspective des femmes et hommes qui changent le monde positivement, pro-

posant de nouveaux projets de société aux antipodes des clichés consuméristes : des villes produisant elles-mêmes leur nourriture et leur énergie autour du système zéro déchet, des entrepreneurs et municipalités créant leur propre monnaie pour empêcher la spéculation et l'accaparement des richesses, des peuples réécrivant eux-mêmes leur Constitution, des systèmes éducatifs pionniers, etc. Le livre, savant dosage des éléments du récit et du dialogue, le tout accompagné de textes et images, propose des attitudes et habitudes « positives », et entraîne sur la voie du changement, de la transition, de l'espoir et de l'initiative ; bref sur celle d'« un nouveau monde en marche », ajoute l'éditeur. Les personnages mis en relief proposent des initiatives permettant de léguer aux générations futures, une planète écolo et où il fait bon vivre.

« **Demain, un nouveau monde en marche** » est un essai paru le 18 novembre 2015 aux éditions Actes Sud. Dans la foulée, un film documentaire portant le même titre sort au cinéma le 2 décembre 2015. L'ouvrage a déjà remporté plusieurs prix, dont le César



du meilleur film documentaire en 2016. Il rencontre un large succès en salles avec plus d'un million d'entrées en France et une diffusion dans près de 30 pays. Comédien reconverti dans l'humanitaire, Cyril Dion est depuis 2007, directeur de l'ONG Colibris-Mouvement pour la Terre et L'Humanisme (Coopérer pour changer) qui a initié entre 2009 et 2010 en France, plus de 200 projets. Ce mouvement est une plateforme de rencontre ou d'échange pour tous ceux qui veulent agir pour une société plus juste en développant des solutions alternatives. Cet homme engagé, défend inlassablement la planète. En 2010, il coproduit avec Colibris le film de Coline Serreau « **Solutions locales pour un désordre global** ». En 2011, il crée avec Actes Sud la collection « **Domaine du Possible** » pour laquelle il est conseiller éditorial.

« *Demain, un nouveau monde en marche* », 360 pages, paru le 18 novembre 2015, éditions Actes Sud.



# Nos activités

● GESTION DES DECHETS INDUSTRIELS

● CONDITIONNEMENT ET EXPEDITION  
TRANSFRONTALIERE DE DECHETS DANGEREUX

● TRAITEMENT BIOLOGIQUE DES BOUES  
D'HYDROCARBURES

● NETTOYAGE INDUSTRIEL ET ASSAINISSEMENT

● LUTTE ANTI VECTORIELLE

● ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

● DESTRUCTION ARCHIVES ET AVARIES



*Pour un environnement sain*

SECA, Z.I. BASSA, BP : 2172 Douala-Cameroun

Tél : 33 37 65 42 \* Fax : 33 37 82 00 - Email : [seca.hysacam@gmail.com](mailto:seca.hysacam@gmail.com)

Site web : [www.secaenvironnement.com](http://www.secaenvironnement.com)



# Hysacam au confluent du développement durable